

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

PÉRY-LA HEUTTE

Déchets: ça suffit !

Décidément, les incivilités à la déchèterie de La Heutte et le mauvais respect des règles de tri à Pery et à La Heutte persistent. La Municipalité rappelle les consignes, menace de sanctions et souligne l'importance du respect des lieux et du tri des déchets. Afin qu'on n'en parle plus. *Suite à la page 5*

CORGÉMONT

Une bourse unique pour les jeunes

Le Fonds Stauffer attribue une bourse de maximum 500 francs aux jeunes en formation domiciliés depuis au moins 3 ans à Corgémont. Les candidatures sont à envoyer jusqu'au 12 mars. *Suite à la page 5*

9^{ÈME} FÊTE DE LA TÊTE DE MOINE BELLELAY**Un fromage qui se porte bien**

Du 1^{er} au 3 mai, la Fête de la Tête de Moine revient à Bellelay sur le thème *Nos montagnes*. Fromages d'alpage de l'Oberland, Vespas de Moutier, spectacles et invités de marque promettent un week-end aussi gourmand que festif. Les inscriptions pour Marie-Thérèse Porchet sont ouvertes. *Suite à la page 13*



RÉGION

Départ à l'EMJB

Figure marquante de la vie musicale jurassienne, Julien Annoni quittera l'École de Musique du Jura bernois à l'été 2026 pour rejoindre la Haute école de musique de Genève, où il dirigera le Département de Création et coordonnera le Master en projets musicaux. *Suite à la page 15*

 Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Pery-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** paroisses, divertissement, sport, et utile: lundi soir. Rédactionnel et annonces: mardi 17h. Adieux: mardi 17h ou sur demande. *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12h. **Tarifs:** rédactionnel: selon charte éditoriale (disponible sur demande), annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

Des clôtures... ou des corridors ?

Et si nos jardins redevenaient des chemins sûrs pour le hérisson ? Un geste simple, accessible à tous, peut contribuer à préserver cette espèce fragile. Découvrez ce que 13 cm peuvent faire pour ce petit mammifère en *page 12*



Photo: www.pandaclub.ch/fr/tier/herisson/

Réclame



La CEC vous souhaite une joyeuse Saint-Valentin!

Pour cette occasion spéciale, une petite surprise chocolatée sera offerte aux client(e)s qui se présenteront aux guichets. (Dans la limite des stocks disponibles).

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds



Immobilier

À LOUER
VILLERET

La Commune Bourgeoise de Villeret offre à louer:

Rue Neuve 36
Garage individuel

Libre de suite.

Prix: 100 francs / mois

Rue Neuve 36
Appart. 4 1/2 pièces

Au 1^{er} étage, avec garage.
Libre dès le 1^{er} avril.

Prix: 1400 francs
(charges comprises)

Renseignements ou visite:
Michel Bourquin, 079 460 71 28

À VENDRE
CORMORET

Route principale 13
Maison de 2 appart. en duplex
150 m² et 85 m²



1 surface commerciale avec vitrine WC et cuisine de 132m².

Jardin au bord de la suze de 318 m².

Prix: 580 000 francs

Contact: 078 820 11 04, champdumoulin@gmail.com

Match au loto
Cortébert

6 mars 2026, 20 h

22 tournées, système fribourgeois

Restauration froide

Les Amis du Tir de Cortébert

Travaux de peinture

Peintre qualifié – intérieur/extérieur
– échafaudages à disposition –

Marmoran – volets – pose de sols

078 660 03 41

Votre
annonce ici

Délai annonces
mardi 17h



Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs Biel und Umgebung
Route de Brügg 121 Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne 032 365 50 15
info@pfgerber.ch www.pfgerber.ch



LA ROSERAIE
EMS

Nous proposons des chambres individuelles avec salle de bains.

Un lieu de vie avec activités journalières.

Une cuisine de saison.

Pour des longs séjours ou des courts séjours (par exemple après une hospitalisation ou pour soulager un proche aidant).

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Medicentre Courtelary renforce son équipe médicale avec la nomination de la Dre Dora Chakroun et l'arrivée de la Dre Gracia Levine :

DRE DORA CHAKROUN & DRE GRACIA LEVINE

Médecin généraliste FMH

Medicentre Courtelary

Prise de rendez-vous et renseignements :

Tél. +41 32 944 10 10
contact.mecou@medicentres.ch



Médecin généraliste FMH

Medicentre Courtelary

Prise de rendez-vous et renseignements :

Tél. +41 32 944 10 10
contact.mecou@medicentres.ch



Théâtre à Cortébert

Représenté par le groupe théâtral de Court

Folle Amanda

Comédie de Pierre Barillet et Jean-Pierre Grédy
Mise en scène par André Christe

7 mars 2026 à 20h5

Salle polyvalente de Cortébert
Réservations en ligne sur: www.theatredecourt.ch,
ou par téléphone 079 285 64 34

Se recommande: FSG Cortébert



Nos prestations personnalisées pour rester chez vous

Remboursé par les caisses-maladie :



soins infirmiers



douche

Remboursé par les complémentaires :



ménage



commission

7j/7 dans le Vallon de Saint-Imier

079 439 28 95 - Samaidd.com

Samaidd@bluewin.ch



En ligne avec
votre pays!



Devenez donneur:
www.rega.ch



St-Valentin

Roulade aux épinards, saumon et ricotta

Velouté de panais à l'espuma de noisette

Filet de veau à la crème de cognac
Bouquet de légumes
Pommes château

Fondant au chocolat et son cœur de Fée verte

Samedi 14 février 2026
Infos & réservations: legalileo.ch / 032 486 06 06



Salle polyvalente de Cormoret
Samedi 21 février 2026, 20h

Concert
et théâtre

Organisé par
le Club des Jodleurs « Echo de la Doux »
Cormoret
Direction: Michelle Burger



JDQ
Pontonierfahrverein, Worblaufen



Zmoos Art, Montsevelier

Souper dès 18 h 30
Jambon – salade de pommes de terre
Buffet de desserts
Ambiance musicale

Personnel communal

Plusieurs personnes récompensées pour leurs années de service et quelques mutations

Ont été célébrés pour leurs années de service à la Municipalité en 2025: Daniel Racine, secrétaire municipal: 25 ans; Lifen Juillerat, service de conciergerie: 10 ans; Tabea Nicollerat Aufranc, service de conciergerie: 5 ans.

Nos félicitations et sincères remerciements pour leur précieux engagement en faveur de la communauté.

Mutations

En ce début d'année, nous enregistrons deux départs au sein de l'EJC École à journée continue Les Moquas: Natalia Jankovic et Sara Potera.

Un grand merci pour leurs services appréciés auprès de nos jeunes de l'EJC.

La Municipalité, sur recommandation de la Direction de l'EJC, a désigné Howel Rohrer, nouveau stagiaire auprès de l'EJC. **CM**



Vue d'Orvin

Naturalisation facilitée d'Aline Vorpe-Fontana

C'est avec plaisir que nous communiquons que notre commune compte une nouvelle citoyenne suisse en la personne de Aline Vorpe-Fontana, qui vient de recevoir son passeport rouge à croix blanche après ses démarches de naturalisation facilitée.

D'origine italienne, mais native d'Orvin, Aline Vorpe-Fontana est mariée à Thierry et maman de trois enfants.

Rencontre Bourgeoisie-Municipalité

Très impliquée dans la vie associative de notre Commune, c'est avec une grande joie que nous lui adressons nos félicitations sincères pour sa nouvelle citoyenneté helvétique, bernoise et orvinoise. **CM**

Une fois l'an, les corporations municipales et bourgeoises se rencontrent pour parler de leurs problèmes communs et échanger sur les projets en cours.

Le 4 février dernier, c'était au tour des Bourgeois d'inviter les Municipaux dans leur magnifique local, dans le mythique bâtiment de la Bourgeoisie. Edmond Aufranc, président de la

Bourgeoisie, dirigeait les débats, cordiaux et constructifs. Les deux conseils sont sur la même longueur d'onde en ce qui concerne le bien du village, et les projets communs sont développés pour le bien de la communauté, comme le Sentier des Statues, l'action *1 naissance 1 arbre*, le chauffage à distance.

La soirée se termina dans la bonne humeur avec le verre de l'amitié. **CM**

Adieu

AVIS MORTUAIRE



La Fanfare de La Ferrière s'associe au deuil de la famille de

René Geiser

Membre actif et passionné et très cher ami

Nous adressons à toute la famille nos très sincères condoléances, ainsi que notre profonde sympathie.

AVIS MORTUAIRE

Repose en paix

La famille et les amis de

Madame Muguette Tièche

née Mathys

ont le chagrin de faire part de son décès dans sa 101^e année.

Saint-Imier, le 7 février 2026

Adresse de la famille: Lilette Leuba
Berthoudes 69
2000 Neuchâtel

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

REMERCIEMENTS

Un message, une parole, une présence, une fleur, un don, toutes ces marques de sympathie et d'amitié nous ont profondément touchés lors du décès de

Olga Previtali

Nous vous exprimons notre reconnaissance, ainsi que nos sincères remerciements.

Sa famille

REMERCIEMENTS

Vos cartes, vos messages, vos visites et vos attentions nous apportent force et courage au quotidien pour apprendre à vivre sans la présence de

Madame Odette Vuilleumier

Pour votre présence et votre précieux soutien, merci infiniment.
Nous garderons chacun de vos témoignages dans nos cœurs.

Sa famille

REMERCIEMENTS

Une présence,
un sourire,
une fleur,
un message,
un don,

pour chacun de ces gestes exprimés lors du décès d'

Eddy Vuilleumier

sa famille vous remercie de l'avoir réconfortée par votre amitié et votre sympathie.

Tramelan, février 2026

Bureau de vote

En vue de la votation populaire du 8 mars prochain, le bureau de vote a été constitué comme suit: présidence: Jean-Marc Challandes; membres: Franziska Bätscher, Jacqueline Rohrbach, Numa Sutter, Laetitia Vifian Benoit. **CM**

Bureau de vote

En vue de la prochaine votation populaire, le bureau de vote du 8 mars a été constitué comme suit: Plagne (salle du Conseil municipal au Haut du Village 8): président: Ludovic Beurret; secrétaire: Sandrine Frutschi; membres: Sarah Fritschi, Loïc Cachot, Javier Cancela Abelanda, Xavier Coenegracht. L'heure d'ouverture est de 11 h à 12 h. **CM**

Ramassage du papier

Nous avons le plaisir de vous informer que grâce à vous et votre participation au ramassage du papier, ficalé ou en conteneur, sur les points de collecte de nos villages, l'entreprise Celton nous restitue pour l'année 2025 un montant total de 2591 fr. 40. Cela correspond à une récolte de plus de 18 tonnes de papier. Merci de continuer à utiliser ce service mis en place pour vous. **CM**

Emplois

Nous recrutons

Chef de projet installation & sécurité / Responsable d'agence

Entreprise d'électricité bien implantée dans le Vallon de Saint-Imier, nous recherchons un(e) chef(fe) de projet en installation et sécurité pour assurer la responsabilité de notre agence et la gestion d'une petite équipe d'installateurs électriens.

Vos principales missions:

- Gestion et suivi de projets en installations électriques et sécurité
- Organisation et supervision des chantiers
- Encadrement et coordination d'une équipe d'électriciens
- Responsabilité opérationnelle de l'agence
- Relation avec les clients, partenaires et fournisseurs

Profil recherché:

- Formation et solide expérience dans le domaine de l'électricité
- Compétences en gestion de projets et en management d'équipe
- Sens des responsabilités, autonomie et esprit d'initiative
- Bonnes capacités organisationnelles et relationnelles

Date d'entrée: à convenir

Intéressé(e) ou besoin de plus d'informations?

Veuillez nous contacter à l'adresse mail suivante: jpgs@bluewin.ch**SOCIÉTÉ DES FORCES ÉLECTRIQUES DE LA GOULE**

Une entreprise du groupe BKW

Basée au cœur de l'Arc jurassien, notre société produit et distribue de l'énergie électrique hydraulique, éolienne et solaire, pour une population de plus de 20 000 habitants.

Proches de nos clients et fortement ancrés localement, nous plaçons la sécurité, la qualité de fourniture et la conformité réglementaire au centre de nos priorités.

En vue du départ à la retraite du titulaire actuel, nous cherchons un(e)

Responsable du service contrôle et raccordementsAnnonce complète et procédure de postulation sur www.lagoule.ch/fr/jobs-et-carrières

Société des Forces Electriques de La Goule SA
Route de Tramelan 16, 2610 Saint-Imier
Tél. 032 942 41 11 • info@lagoule.ch

bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch bechtel-imprimerie.ch

**Asthme?
La Ligue pulmonaire vous aide !**

Compte donneurs:
IBAN CH92 0900 0000 3000 0882 0
www.liguepulmonaire.ch

**«Le ski, c'est du bonheur!»**

Grâce à votre soutien, vous permettez à Anik et à de nombreux autres enfants en situation de handicap de suivre un entraînement adapté. Ainsi, Anik pourra lui aussi se rendre sur les pistes.

Merci de tout cœur pour votre don!

PlusSport.ch/faire-un-don
IBAN CH63 0900 0000 8000 0428 1

**Hospice Le Pré-aux-Boeufs**

L'Hospice le Pré-aux-Boeufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques et sociaux.

Pour compléter notre équipe dans notre cafétéria au service de nos résident(e)s, nous recherchons de suite ou à convenir

un(e) collaborateur(trice) à 30 %

Tu trouveras davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi sous www.pre-aux-boeufs.ch/fr/postes/.

Nous espérons avoir éveillé ton intérêt et nous réjouissons de recevoir ton dossier de postulation complet par poste.



“ UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND QUE LORSQU'IL EST À GENOUX POUR AIDER UN ENFANT. ” - PYTHAGORE -



Comme Zinedine Zidane, soutenez les enfants atteints par une leucodystrophie en Suisse !
IBAN : CH02 0900 0000 1737 1750 7



*votre
imprimerie
régionale*

**imprimerie
bechtel sa** Grand Chasseral*

Bellevue 4 | 2608 Courtelary
www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

**Garde d'enfants à domicile CRS**

Aide rapide en cas d'urgence

→ 032 329 32 77
→ crs-berne.ch/garde-denfants

Croix-Rouge suisse
Schweizerisches Rotes Kreuz
Canton de Berne Kanton Bern

**ENSEMBLE, PRÉVENONS LE SUICIDE.**

TU T'INQUIÈTES POUR TOI OU UNE PROCHE ? POSE TES QUESTIONS AU 147 OU SUR CIAO.CH
PLUS D'INFOS SUR STOPSUICIDE.CH/LAPOURTOI



Incivilités à la déchèterie de La Heutte, version 2026

Le non-respect des règles de tri et de dépôt des déchets perdure, au détriment de la propreté et du travail communal

En ce début d'année, la chanson est toujours et encore la même qu'en 2025. La Municipalité continue de constater une recrudescence d'incivilités, principalement à la déchèterie de La Heutte. Des déchets de tout type sont régulièrement déposés dans des containers qui ne sont pas prévus à cet effet, notamment des déchets ménagers ou des emballages divers dans les containers destinés exclusivement au PET. Par ailleurs, des déchets sont fréquemment retrouvés à même le sol, et des déchets encombrants sont déposés sur le site alors qu'aucune collecte de ce type n'est organisée. Pour rappel, les déchets encombrants doivent impérativement être apportés à la déchèterie officielle, notamment celle de Rondchâtel par exemple, ouverte le samedi matin. Ces comportements génèrent des nuisances, des coûts supplémentaires et vont à l'encontre des règles élémentaires de respect des lieux publics ainsi que du travail du personnel communal. Dans l'attente de mesures plus contraignantes, la Municipalité publie une nouvelle fois cet article, tout en étant consciente que ce type de communication touche principalement les honnêtes citoyennes et citoyens respectueux des règles, et pas les récidivistes. Il est toutefois clair que la situation devra évoluer différemment en 2026. Des adaptations sont à l'étude afin de soulager le travail des cantonniers et de répondre aux attentes de la majorité des habitants, qui appliquent correctement les consignes de tri et souhaitent pouvoir lire, dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary, autre chose que des rappels répétés liés à des incivilités persistantes.



Ce qu'on ne doit plus voir à la déchèterie de La Heutte

Manque de rigueur dans les rues de nos deux villages

Des manquements continuent également d'être observés dans les rues de Péry et de La Heutte, en particulier en lien avec la gestion des cartons. Ceux-ci

sont trop souvent déposés plusieurs jours avant la tournée officielle, ce qui entraîne leur dispersion, leur dégradation et une image peu soignée de l'espace public, notamment en fonction des conditions météorologiques. La

Municipalité rappelle que les cartons doivent être sortis au plus tôt la veille au soir de la collecte. De plus, lorsque des déchets ne sont pas ramassés lors d'une tournée, ils doivent obligatoirement être repris par leur propriétaire et ne pas être laissés sur la chaussée durant plusieurs jours, voire plusieurs semaines. La commune se réserve le droit de sanctionner les contrevenants jusqu'à 300 francs d'amende, en cas de dénonciation ou de flagrant délit, conformément à la réglementation en vigueur. Nous profitons également de ces quelques lignes pour rappeler que les containers verts doivent aussi être retirés de la voie publique dans les heures qui succèdent la tournée.

Statistiques 2025 des déchets à Péry-La Heutte: des chiffres parlants

La Municipalité souhaite également partager avec la population les statistiques officielles des

déchets pour l'année 2025, transmises par CELTOR SA. Le volume total de déchets collectés s'élève à 824,78 tonnes.

Les ordures ménagères représentent 273,38 tonnes, soit 141,20 kg par habitant, un chiffre inférieur à la moyenne des communes du périmètre CELTOR (162,78 kg/habitant). La tournée verte atteint 323,26 tonnes, correspondant à 166,97 kg par habitant, légèrement au-dessus de la moyenne régionale (158,04 kg/habitant). Les volumes de papier (40,24 tonnes) et de carton (23,52 tonnes) restent quant à eux très proches des moyennes comparatives régionales.

Ces chiffres montrent que la situation est stable, mais que malgré de bons résultats globaux, des efforts supplémentaires sont toujours nécessaires afin de réduire encore les déchets mal triés et de renforcer les bonnes pratiques au quotidien. ■CM

Votation fédérale

Cette votation aura lieu au local de vote de la commune de Péry situé dans la maison communale de Péry, dimanche 8 mars de 10 h à 11 h.

Les citoyennes et citoyens qui, depuis la dernière votation, ont acquis le droit de vote en matière fédérale et cantonale et communale sont invités à se faire inscrire au bureau municipal jusqu'au jeudi 5 mars à 17 heures.

Le registre électoral est déposé au bureau municipal pendant le délai légal où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les citoyennes et citoyens qui n'auraient pas reçu leur carte de vote lors de la distribution, sont invités à en faire la réclamation au bureau municipal jusqu'au jeudi 5 mars à 17 heures.

Le bureau électoral pour ladite votation est composé comme suit:

- Présidente: Lydia Reymond.
- Membres: Michel Joray (secrétaire), Denis Hrnjic, Joëlle Hitz, Michael Kelava, Elsa Poulaïn.
- Remplaçants: Esther Hool, Valentin Herbelin. ■CM

Repas conviviaux et jeux

Pour les aîné(e) de Péry et La Heutte dès l'âge de la retraite

Les paroisses poursuivent leur engagement en faveur du lien social en proposant, tout au long de l'année, des rencontres spécialement dédiées aux aînés dès l'âge de la retraite. Repas partagés et après-midis jeux figurent au programme, offrant de belles occasions de sortir de chez soi et de passer des moments conviviaux.

Les repas-rencontres se tiennent les mercredis dès 11 h 30, dans la salle de paroisse de Péry. Les prochaines dates à retenir sont les 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin, 2 septembre, 30 septembre et 4 novembre. Ces rendez-vous mensuels permettent aux participantes et participants de se retrouver autour d'un bon repas, dans une ambiance chaleureuse et détendue.



Garance Wermeille et son équipe accueillent chaque mois les aînés avec plaisir et veillent à ce que chacun se sente le bienvenu.

Pour des raisons d'organisation, l'inscription est obligatoire. Elle doit se faire jusqu'au samedi précédent la rencontre, auprès de Garance Wermeille, au 032 485 10 27.

Et si on jouait!

En complément des repas, des après-midis jeux sont également proposés une fois par mois, toujours à la salle de paroisse. Animés avec enthousiasme par Suzanne Merkelbach, ces moments placés sous le signe de la bonne humeur favorisent les échanges et peuvent aussi aider certaines personnes à rompre la solitude.

Les après-midis jeux ont lieu les mercredis, à 14 h, aux dates suivantes: 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin, 16 septembre, 28 octobre et 18 novembre. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, toutes et tous sont les bienvenus.

Les responsables, sous l'égide de la Paroisse de Rondchâtel, se réjouissent d'ores et déjà de retrouver nombreuses et nombreuses les aînés lors de ces prochaines activités. ■NL

Déchets

Rappel des règles, sanctions appliquées

Le Conseil municipal souhaite rappeler que seuls les sacs taxés officiels bleus sont autorisés dans les conteneurs semi-enterrés. Comme annoncé précédemment, des sanctions ont été mises en place afin de lutter contre les dépôts illicites de déchets.

Dans ce contexte, une personne a récemment été sanctionnée d'une amende de 200 francs pour avoir déposé un sac non officiel dans un conteneur semi-enterré, conformément aux règles en vigueur, soit 100 francs pour l'infraction et 100 francs par sac non officiel. Le Conseil municipal rappelle que:

- tout dépôt de déchets dans un molok sans sac officiel est possible d'une amende;
- les déchets abandonnés dans la nature font l'objet de sanctions encore plus sévères.

Ces mesures visent à garantir la propreté du village, le bon fonctionnement du service de collecte et l'équité entre les usagers.

Le Conseil municipal remercie la population pour son sens des responsabilités et invite chacune et chacun à respecter les consignes de tri ainsi que l'utilisation exclusive des sacs officiels bleus. ■CM/IAQA

Bourse unique pour nos jeunes habitant(e)s

Le Fonds Stauffer offre une opportunité aux jeunes habitants et habitantes en formation de la commune de Corgémont: une bourse d'études/d'apprentissage unique de maximum 500 francs pour les aider dans leur parcours de formation.

Pour en bénéficier, il faut être au moins en deuxième année de formation post-obligatoire, âgé(e) de

maximum 25 ans et domicilié(e) depuis au moins 3 ans à Corgémont.

Les demandes complètes constituées d'un courrier de motivation et de la preuve de la formation (contrat d'apprentissage ou attestation de l'entité de formation) doivent être envoyées à formation@corgemont.ch. Le délai pour l'envoi est fixé au jeudi 12 mars.

■CM/IAQA

Course des personnes âgées

Notez la date dans votre agenda

La traditionnelle course des personnes âgées aura lieu le jeudi 27 août. Dès la septantième année, les aînés sont invités à prendre part à cette sortie annuelle, placée sous le signe de la convivialité et du partage.

Les personnes concernées recevront, en temps voulu, une invitation personnelle.

Le Conseil municipal se réjouit de pouvoir offrir cette sortie aux aînés et invite chacun et chacune à réserver d'ores et déjà la date dans son agenda.

■CM/IAQA

Bureau de vote du 8 mars

Le Conseil municipal a nommé le bureau de vote pour les votations fédérales du 8 mars comme suit: président: Roland Stauffer; secrétaire: Tina Vuilleumier; membres: Loïc Berset, Yann Bettinelli, Nicolas Bise, Fabienne Charrière, Elisa Cuche et Kenza Donzé; suppléant: Fabian Blum. ■CM/IAQA

Catholiques

■ BIENNE Unité pastorale catholique

Bienné-La Neuveville Messes: vendredi 13 février, 18h, crypte, Sainte-Marie (adoration, confessions, 17h); samedi 14 février, 17h, Saint-Nicolas, Bienné; dimanche 15 février, 10h, Sainte-Marie, Bienné + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 17 février, 9h, chapelle, Christ-Roi, Bienné; Mercredi des Cendres, 18 février, 9h, crypte, Sainte-Marie, Bienné + 14h, Saint-Nicolas, Bienné; Bienné + 19h, crypte, Sainte-Marie, Bienné; jeudi 19 février, 9h, Saint-Nicolas, Bienné; vendredi 20 février, 18h, crypte, Sainte-Marie (adoration, confessions, 17h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienné.** Secrétaire, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbiennelaneuveville.ch.

■ PÉRY Paroisse catholique orthodoxe

Patriarcat de Moscou Office: samedi 7 mars, 9h40 confession, 10h divine liturgie. **Anton Kudryavtsev, 078 848 10 48, Chapelle des Mystères de l'Ascension, rue de la Reuchenette 8, Pery-La Heutte, anton.kudryavtsev@schulen.oltcn.ch**

■ SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Prochaine

Messe: dimanche 1^{er} mars à 10h15. **Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6, case postale 207, 2610 Saint-Imier.**

Paroisse catholique romaine Horaire liturgique: samedi 14 février, 18h, messe à Saint-Imier; dimanche 15 février, 10h, messe à Corgémont, mardi 17 février, 9h, messe à Corgémont; mercredi 18 février, 18h30 à Saint-Imier, messe des Cendres (possibilité d'apporter les anciens rameaux de buis); jeudi 19 février, 18h30, messe à Saint-Imier.

Adoration du Saint-Sacrement: dimanche 15 février, 17h30 à Corgémont.

Shibashi: lundi 16 février, 19h30 à Corgémont; mercredi 18 février, 9h30 à Saint-Imier.

Café partagé: mardi 17 février, 9h45 à Corgémont.

École de prière 7-12 ans: mercredi 18 février, 14h, à Saint-Imier. **Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.**

■ TRAMELAN Paroisse catholique romaine

Messes: samedi 14 février, 17h30; messe des cendres, mercredi 18 février, 19h, à Malleray; jeudi 19 février, 9h. **Vivre en communion:** mercredi 18 février, 13h30 au foyer. **La Saint-Valentin autrement:** samedi 21 février, 18h30 à la salle paroissiale, inscriptions jusqu'au 16 février sur le site ou auprès de Jean-Louis Crétin au 077 460 91 48. **Ouverture secrétariat:** mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. **Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.jurapastoral.ch/pierre-pertuis-tavannes-st-imier.**

Évangéliques

■ CORGÉMONT Église pour Christ Culte:

dimanche 15 février, 10h culte en français, 10h école du dimanche. **Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.**

■ CORMORET La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.

■ LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.

■ ORVIN Église mouvement Culte:

dimanche 15 février, 10h, célébration Café-connect avec Ruben Concha Cadiz, programme pour les enfants sur place. **Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey et Éric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.**

■ SAINT-IMIER

Église Évangélique Action biblique Culte:

dimanche 15 février, 10h. **Prédication: Willy Geiser.** Garderie et école du dimanche assurées. **Club des ainés (60 ans et +):** mercredi 18 février, 15h. Grand jeu: connaissons-nous vraiment la Suisse? **Groupes de maison:** plus d'infos sur demande. **Groupes de prière:** plus d'infos sur demande. **Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com, www.ab-stimier.ch.**

Église Évangélique Méthodiste, La Béthania Repas pour tous:

vendredi 13 février, 12h. **Caté:** samedi 14 février, 11h. **Flach:** samedi 14 février, 13h30, à La Chaux-d'Abel. **Culte:** dimanche 15 février, 9h30, avec Iris Bullinger, repas canadien.

Prière communautaire:

jeudi 19 février, 19h. **Fourchaux 36, 2610 Saint-Imier, pasteur: Iris Bullinger, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch.**

Église le Roc Célébration:

dimanche 15 février, 10h, célébration avec Timothée Jaccard sur le 4^e chapitre des Philippiens.

Une animation est prévue pour les enfants et une garderie pour les petits. Accueil café avant et après la rencontre. **Groupe de louange, Horizon 2027 et groupe présidence:** dimanche 15 février à partir de 12h.

Rendez-vous de prières: lundi 16 février, 20h, **touches le ciel pour changer la terre.**

Groupe de jeunes: samedi 21 février, 20h. Une soirée 100% pour les jeunes. Infos: Auréanne 079 625 06 85. **Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. **Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.**

Église néo-apostolique de Suisse Service religieux:

dimanche 15 février 9h30. **Rue de Châtillon 18, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch/www.nac.today.**

■ SONCEBOZ-SOMBEVAL Église Évangélique du Pierre-Pertuis Culte:

dimanche 15 février, 10h. Message biblique *Le mauvais riche et le pauvre Lazare*, 11h. École du dimanche. **Cellule de maison:** mardi 17 février, 20h. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.**

■ TRAMELAN

Armée du Salut Parcours Alphalive:

vendredi 13 février, 19h. **Célébration:** dimanche 15 février, 9h petit-déjeuner, 9h45 célébration, aussi diffusée en ligne (YouTube: *Armée de Salut Tramelan*). Message: Muriel Donzé. Speakids (enfants) et garderie. **Prière:** mardi 17 février, 9h. **Repas pour tous:** jeudi 19 février, 12h. **Caté, instruction biblique pour jeunes:** jeudi 19 février, 18h. **Soirée à thème Quand Dieu façonne une vie:** vendredi 20 février, 19h apéro, 19h30 soirée, témoignage de vie de Pascal Donzé. Voir communiqué en page 10. **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan.** Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armeedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armeedusalut.ch. tramelan.armeedusalut.ch.

Église Évangélique Baptiste, Oratoire Culte:

dimanche 15 février, 9h30 avec Greg Bastin.

Instruction religieuse:

mardi 17 février, 17h45.

Groupes de maison:

mardi 17 février, 21h. **Groupe d'ados:** mercredi 18 février, 16h, à Court. **La Grappe:** vendredi 20 février, 19h. **Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 078 406 91 08, www.oratoiretramelan.ch.**

Église Évangélique du Figuier Culte:

dimanche 15 février, 9h30, message apporté par Pierre Amey, suivi d'un apéro. **On prie pour vous:** lundi 16 février, 10h, au Figuier. Partagez-nous vos demandes et sujets de prière au 079 892 43 98 (Danièle Zagara). **Réunion de prière:** mardi 17 février, 19h, au Figuier. **Étude biblique:** vendredi 20 février, 20h, sur le thème *Oser grandir, selon Ephésiens 4:15: En disant la vérité dans l'amour, nous grandirons à tout point de vue vers celui qui est la tête, Christ.* Via Zoom. **Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Danièle Zagara, 079 892 43 98, danièle.zagara@lafree.ch.**

Église Évangélique Mennonite du Sonnenberg

Cours bibliques: vendredi 13 février et samedi 14 février, 20h, La Chaux-d'Abel, avec Alexandre Nussbaumer. **Culte:** dimanche 15 février, 10h, La Chaux-d'Abel, avec Alexandre Nussbaumer, garderie, groupe juniors. **Moment de prière et de silence:** mardi 17 février, 13h30, rue des Prés. **Couture:** mardi 17 février, 14h, Tramelan. **Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.**

Réformées

■ ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguel, (collaboration) Coordination et aumônerie des homes:

Alain Wimmer, 079 240 63 16, alain.wimmer@referguel.ch.

Catéchisme:

www.referguel.ch/activites/ enfance-et-jeunesse/catechisme/.

Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.

■ SONCEBOZ-SOMBEVAL Culte:

dimanche 15 février, 10h, à Corgémont.

Rencontre des ainés:

mardi 17 février, 13h45 à la cure, jeux et partage. Contact: C. Tièche ou D. Messerli

au 032 489 24 72. **Soupe de Carême:**

dimanche 22 février, 13h, à la suite du culte

et de l'étude biblique. **Accompagnement de la pasteure:** si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, ou une information, vous pouvez faire appel à la pasteure Séverine Schlüter, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à la contacter. **Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval.** Pasteure: Séverine Schlüter, 076 211 37 17, severine.schlüter@referguel.ch. Secrétaire: Florence Coureau, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Président: John Brogi, pres.sonceboz-sombeval@referguel.ch. Location de salle: **salle de paroisse, rue du collège 19, M^e Criblez, 078 895 53 55. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.**

■ SONVILIER Culte:

dimanche 15 février, 10h à la cure de Saint-Imier.

Soirée raclette et chansonnettes:

vendredi 13 février, 19h à la maison de paroisse de Sonvilier (La Ruelle 3), repas de soutien en faveur de Terre Nouvelle. Raclettes et desserts 25 francs. **Rue de la Cure 6, 2615 Sonvilier.**

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch.

Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch. Secrétaire: sonvilier@referguel.ch. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissessonvilier.ch.

Permanence des services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

■ VILLERET Culte:

dimanche 15 février, 10h, à Courtelary.

Repas des ainés de Villeret et Courtelary-Cormoret:

mardi 17 février, dès 12h, cure de Villeret. **Envie ou besoin d'une visite?** contactez la pasteure, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse:** Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. www.referguel.ch.

Pasteur: Marco Pedroli, patrick.schlüter@referguel.ch.

Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41, bea.ogi@bluewin.ch.

Tri sélectif des déchets: qualité en baisse

Le service des travaux publics et ses partenaires dans le tri et l'évacuation des matières recyclables ont remarqué, depuis quelques mois maintenant, que la qualité des matières récoltées via les différentes filières de tri mises en place s'est considérablement péjorée.

Il n'est malheureusement plus rare aujourd'hui de retrouver dans les différentes bennes une part non négligeable de déchets indésirables (langes, restes de nourriture, par exemple). Conséquences, le contenu des containers doit être trié manuellement ou mécaniquement, ce qui occasionne des coûts de traitement supplémentaires qui se répercutent inévitablement sur les prix perçus par la Municipalité pour la vente de ces matières.

Dans le domaine des déchets, la comptabilité doit s'équilibrer, c'est-à-dire que les coûts issus de l'élimination des déchets (incinération à Vadec par exemple) doivent être couverts par les recettes de la taxe déchets, des ventes de sacs taxés et de la vente des matières valorisables (principe de causalité autrement dit principe du pollueur-payeur).

En vertu de ce principe, si la qualité des matières valorisables devait encore se péjorer ou rester ainsi, les recettes issues de la vente pourraient être inférieures aux prévisions et nécessiter, à terme, une adaptation, à la hausse, des deux autres sources de financement.

Toutefois, avant d'en arriver à cette extrémité, le Conseil municipal a pris la décision de supprimer jusqu'à nouvel avis l'écopoint de la rue des Sapins. C'est en effet dans les containers de ce point de récolte que les incivilités sont les plus flagrantes et qu'elles s'y produisent de façon quotidienne.

La Municipalité de Saint-Imier déplore cette situation et remercie ses administrés de leur compréhension.

■ CHA



Photo: www.saint-imier.ch

Déchets encombrants: ramassage porte-à-porte

Dans le prolongement de l'audit mené par Compas Management Services, le Conseil municipal a évalué, avec l'aide de ses services, l'opportunité de maintenir la gratuité du ramassage porte-à-porte des déchets encombrants, notamment pour les personnes âgées ou handicapées.

Pour rappel, les déchets encombrants désignent les déchets produits par les ménages, assimilables aux ordures ménagères par leur composition, mais qui ne peuvent être collectés via les contenants habituels en raison de leur volume supérieur à un sac officiel de 110 litres. Cela inclut par exemple les objets métalliques ou en bois de récupération, les meubles

de grande taille, les matelas ou les bassines. Les déchets provenant de l'activité des entreprises ne sont pas considérés comme des objets encombrants.

D'une manière générale, il appartient donc à chacun de prendre ses dispositions afin de les apporter par ses propres moyens à la déchetterie de Saint-Imier ou de recourir à l'aide d'un tiers (membre de la famille, voisin, notamment).

Le fait de devoir effectuer plusieurs trajets en raison d'une quantité importante de déchets encombrants, ou si les déchets encombrants doivent être démontés ou réduits en pièces transportables avant d'être acheminés à la

déchetterie, n'est pas un critère de prise en charge en porte-à-porte pour la Municipalité. Cette dernière assure un ramassage gratuit porte-à-porte, sur annonce préalable, uniquement à titre exceptionnel lorsque la situation l'exige.

Lors du ramassage porte-à-porte, le poids maximal autorisé est de 30 kg par objet. Les objets plus lourds doivent être démontés pour être présentés à la collecte.

Les déchets encombrants issus de débarras d'appartements (suite à un déménagement par exemple) ne sont pas acceptés à la déchetterie ou au ramassage porte-à-porte et doivent être éliminés via une filière appropriée, voire proposés à une œuvre caritative. ■ CHA

Votation fédérale et communale du 8 mars

Constitution des bureaux de vote et de dépouillement

Saint-Imier: président: Steffen Olivier; vice-présidente: Rossel Natacha; membres: Roelens Anne-Sophie, Rohrer Coralie, Rossel Danaé, Roth Pauline, Rouissi Mélanie, Rumo Marie, Schwery Vladimir, Silva Alves Marco, Simon Renaud, Soldati Pierrick,

Spielmann Jérôme, Stoller Christian. Le Cerneux-Veusil: président: Oppiger Michael; membres: Fritz Sabine, Moser Ruth.

Les Pontins: président: Von Büren Franz; membres: Vuillaume Thomas, Tinet Mama. ■ CM

Représentation du Conseil municipal

Le 2 mars, Corentin Jeanneret et Gisèle Tharin participeront à l'assemblée générale du Cide, à Villeret. ■ CHA

Syndicat scolaire CoViCou

Suite à une démission, la Municipalité recherche une personne intéressée à reprendre un poste en tant que membre de la commission d'école du syndicat scolaire Cormoret-Courtelary-Cormoret (CoViCou). Toute personne intéressée ou souhaitant obtenir plus de renseignements est invitée à s'annoncer à l'administration communale de Cormoret au 032 944 15 13 ou à contact@cormoret.ch. ■ CM

Bureau de vote

Votations fédérales, votation communale et élection communale

En vue des votations du 8 mars, le bureau de vote a été constitué de la manière suivante:

- Président: Thierry Kämpf.
- Secrétaire: Allan Vuitel.
- Membres: Jeanne Œuvray, Lulu Müller et Kelly Ogi, Yan Zaugg.
- Remplaçants: Jérôme Abplanalp et Eric Zeller. ■ CM

PAROISSE DE VILLERET

Les cloches résonnent enfin à Villeret

Lors de l'assemblée de paroisse du 23 juin 2025, un crédit exceptionnel avait été voté pour des travaux indispensables sur le clocher de Villeret. En effet, les poutres soutenant le beffroi arrivaient en fin de vie. Un chantier a donc été lancé afin de les changer et de ce fait, l'horloge et les cloches se sont

donc retrouvées en pause pendant quelques jours.

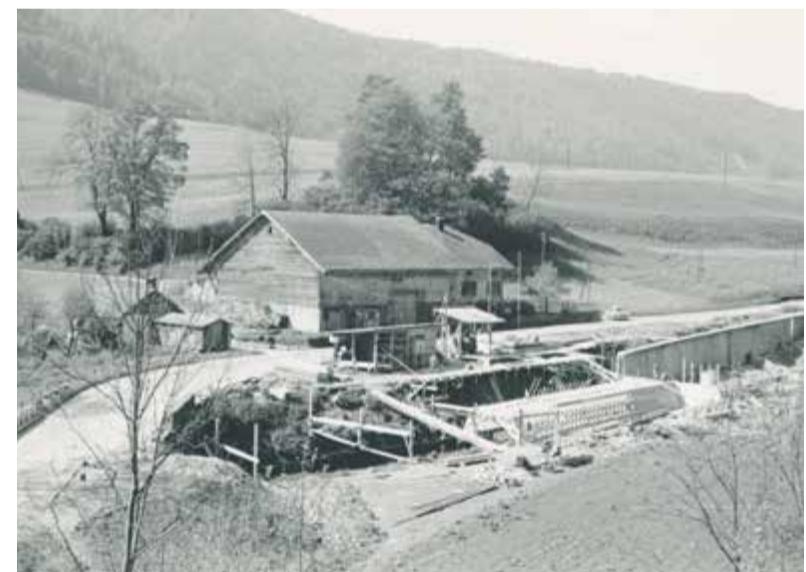
La paroisse s'excuse pour tous les désagréments causés par ces travaux, et le silence qui en a découlé, au cours des derniers jours. Avec nos remerciements pour votre patience et compréhension. ■ LE CONSEIL DE PAROISSE



Photo: www.villeret.ch

MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images



Correction du pont de la Tuilerie entre Cormoret et Villeret en 1927

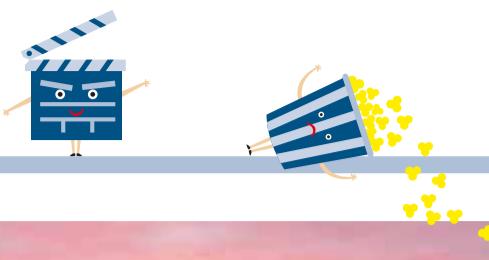
Les travaux du pont sur la Suze sont réalisés par l'entrepreneur Henri Bitz de Saint-Imier.

« Il y avait là un tournant devenu très dangereux avec la circulation grandissante des automobiles » lit-on dans un article du Franc-Montagnard paru le 22 octobre 1927.

Photo: © Mémoires d'Ici, Fonds Henri Bitz SA

Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

En salles


[Programme et réservations](#)


AU CINÉMATOGRAPE À TRAMELAN

HOLA FRIDA

VENDREDI 13 FÉVRIER, 15 H
DIMANCHE 15 FÉVRIER, 14 H

CINÉ-KIDS

De Karine Vézina. C'est l'histoire d'une petite fille différente. Son monde, c'est Coyoacán au Mexique. Pétillante et vibrante, tout l'intéresse. Et lorsque les épreuves se présentent, elle leur fait face grâce à un imaginaire débordant. Cette petite fille s'appelle Frida Kahlo ! *Une belle ode à l'imaginaire et à la résilience ! Un film poétique !* Durée 1h22, âge 6 ans, français.



LOL 2.0, photo: cineimage.ch © 2026 Praesens Film

LE MAGE DU KREMLIN

VENDREDI 13 FÉVRIER, 17 H 30
LUNDI 16 FÉVRIER, 17 H 15
MARDI 17 FÉVRIER, 20 H VOST

De Olivier Assayas avec Jude Law, Alicia Vikander, Paul Dano. Russie, dans les années 1990. L'URSS s'effondre. Dans le tumulte d'un pays en reconstruction, un jeune homme à l'intelligence redoutable, Vadim Baranov, trace sa voie. D'abord artiste puis producteur de télé-réalité, il devient le conseiller officieux d'un ancien agent du KGB promis à un pouvoir absolu, le futur Tsar Vladimir Poutine. Plongé au cœur du système, Baranov devient un rouage central de la nouvelle Russie, façonnant les discours, les images, les perceptions. *Librement adapté du roman éponyme de Giuliano da Empoli ! Ce portrait d'un conseiller discret qui a conduit Vladimir Poutine au pouvoir est fascinant ! Un thriller d'une rare noirceur !* Durée 2h35, âge 14 ans, français, vo s.t.

LOL 2.0

VENDREDI 13 FÉVRIER, 20 H 30
SAMEDI 14 FÉVRIER, 20 H 30
DIMANCHE 15 FÉVRIER, 17 H

De Lisa Azuelos avec Sophie Marceau, Thaïs Alessandrini, Vincent Elbaz. Anne profite enfin de sa liberté après le départ de ses enfants. Mais tout bascule quand sa fille Louise revient vivre chez elle après un échec professionnel et sentimental. Et comme une surprise n'arrive jamais seule, son fils Théo lui annonce qu'elle va devenir grand-mère ! Entre chocs générationnels, rêves en mutation et nouveaux élans amoureux... Anne comprend que la vie ne suit jamais tout à fait le plan prévu, et qu'à tout âge, on continue toujours d'apprendre à grandir. *16 ans après LOL, le film garde le mélange d'humour et de tendresse de la réalisatrice ! Une comédie romantique qui fait du bien !* Durée 1h45, âge 12 ans, français.

LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE

SAMEDI 14 FÉVRIER, 15 H
MARDI 17 FÉVRIER, 18 H

De Christophe Barratier avec Lucas Hector, Nina Flibrandt, Octave Gerbi. Pendant l'occupation allemande durant la Seconde Guerre mondiale, François, Eusèbe et Lisa, trois enfants courageux, se lancent dans une aventure secrète: résister aux nazis en plein cœur de la France. Sabotages, messages cachés et évasions périlleuses, ils mènent des

actions clandestines sous le nez de l'ennemi. *Sabotages, messages cachés et évasions périlleuses, ils mènent des actions clandestines sous le nez de l'ennemi. L'audace et l'amitié sont leurs seules armes pour lutter contre l'injustice.* Durée 2h15, âge 8 ans, français.

À BRAS-LE-CORPS

SAMEDI 14 FÉVRIER, 18 H
LUNDI 16 FÉVRIER, 20 H 15

De Marie-Elsa Sgualdo avec Lila Gueneau, Aurélia Petit, Thomas Doret. Emma, 15 ans, enceinte après avoir été violée, défie sa communauté protestante rurale répressive pour se forger un chemin vers l'autodétermination, transformant son traumatisme en catalyseur d'émancipation tout en affrontant l'hypocrisie morale du village et le spectre de la Seconde Guerre mondiale qui l'entoure. *Ce premier film de la réalisatrice défie les fantômes de la neutralité helvétique. Il a été présenté en première à la Mostra de Venise 2025 !* Durée 1h38, âge 12 ans, français.

SUPER CHARLIE

MERCREDI 18 FÉVRIER, 15 H 45

De Jon Holmberg. Will âgé de 10 ans, a toujours rêvé de devenir un super-héros et de lutter contre le crime aux côtés de son père, policier. Mais, son rêve est brutallement remis en cause à la naissance de son petit frère Charlie. Non seulement ce nourrisson attire toute l'attention de la famille et au-delà, mais Will découvre que Charlie a des super-pouvoirs... Lorsqu'un super-vilain et un scientifique dérangé mettent en œuvre un plan diabolique, Charlie, coaché par

son grand frère, va alors endosser le costume de super-héros pour sauver le monde ! *Un film drôle qui regorge de cœur, de charme et d'humour ! Un joli film pour la famille !* Durée 1h25, âge pour tous, français.

LA GRAZIA

MERCREDI 18 FÉVRIER, 17 H 30

De Paolo Sorrentino avec Toni Servillo, Anna Ferzetti, Orlando Cinque. À la fin de son mandat, le président italien Mariano De Santis, veuf et homme de foi, doit décider de promulguer une loi sur l'euthanasie tout en examinant deux demandes de grâce pour meurtre. Entre convictions religieuses, pressions politiques et souvenirs de sa femme disparue, il s'interroge sur la valeur de la vie et le sens du pardon, cherchant la frontière entre justice et compassion. *Un film aussi enlevé que bouleversant ! Un grand film sur le pouvoir et le doute ! Le sublime portrait d'un politicien vieillissant !* Durée 2h13, âge 8 ans, français.

MARTY SUPREME

MERCREDI 18 FÉVRIER, 20 H 15

JEUDI 19 FÉVRIER, 20 H

De Josh Safdie avec Timothée Chalamet, Gwyneth Paltrow, Tyler the Creator. Marty Mauser, un jeune homme à l'ambition démesurée, est prêt à tout pour réaliser son rêve et prouver au monde entier que rien ne lui est impossible. *Marty Supreme est un véritable tour de force. Le public est tenu en haleine tout au long du film. Timothée Chalamet est irrésistible dans son rôle.* Durée 2h29, âge 14 ans, français.

À PIED D'ŒUVRE

JEUDI 19 FÉVRIER, 18 H

De Valérie Donzelli avec Bastien Bouillon, Virginie Ledoyen, André Marcon. Achever un texte ne veut pas dire être publié, être publié ne veut pas dire être lu, être lu ne veut pas dire être aimé, être aimé ne veut pas dire avoir du succès, avoir du succès n'augure aucune fortune. À *Pied d'œuvre* raconte l'histoire vraie d'un photographe à succès qui abandonne tout pour se consacrer à l'écriture, et découvre la pauvreté. *Valérie Donzelli adapte avec brio et sans fioritures le récit de Franck Courtès. Le film est sobre, juste, modeste ! Bastien Bouillon est un comédien rare et exceptionnel ! Un portrait aperçue, sensible et poignant !* Durée 1h32, âge 16 ans, français.

MERCREDI 18 FÉVRIER, 15 H 45

De Jon Holmberg. Will âgé de 10 ans, a toujours

rêvé de devenir un super-héros et de lutter contre le crime aux côtés de son père, policier. Mais, son rêve est brutallement remis en cause à la naissance de son petit frère Charlie. Non seulement ce nourrisson attire toute l'attention de la famille et au-delà, mais Will découvre que Charlie a des super-pouvoirs... Lorsqu'un super-vilain et un scientifique dérangé mettent en œuvre un plan diabolique, Charlie, coaché par

7

6 9 1

2 4

3

8

9

5 8

9

4

1

8 3

7

2

Bosse forte	Long siège Peu courants	Sommet jurassien (2m.)	Examen du cœur	Examine en touchant	Au bon moment (2m.)	Com-pagnie Cité toscane	Bruit de cassure
Arbre aux fruits en forme de poire		4			Au bon moment (2m.)	6	
Lignes Garda en main					Éventé		
						Il marque des buts	
Manger en Allemagne	Ôter la vie		Page de manchettes	Ainsi de suite Ville du Nevada			1
Tel le goût de l'endive	Jointes Période chaude			Fleuve espagnol Amérindien		Travaille au jardin	Cheville métallique
Plus long Sud-Sud-Est		5	Énergie, peps				3

AU ROYAL À TAVANNES



MARSUPILAMI

VENDREDI 13 FÉVRIER, 14 H
SAMEDI 14 FÉVRIER, 17 H
DIMANCHE 15 FÉVRIER, 14 H

De Philippe Lacheau avec Jamel Debbozou, Élodie Fontan, Tarek Boudali. Pour sauver son emploi, David accepte un plan foireux: ramener un mystérieux colis d'Amérique du Sud. Il se retrouve à bord d'une croisière avec son ex Tess, son fils Léo, et son collègue Stéphane, aussi benêt que maladroit, dont David se sert pour transporter le colis à sa place. Tout dérape lorsque ce dernier l'ouvre accidentellement: un adorable bébé Marsupilami apparaît et le voyage vire au chaos ! Durée 1h39, âge 10 ans, français.

LA FEMME DE MÉNAGE

VENDREDI 13 FÉVRIER, 17 H
DIMANCHE 15 FÉVRIER, 20 H 15
LUNDI 16 FÉVRIER, 20 H

De Paul Feig avec Sydney Sweeney, Amanda Seyfried, Brandon Sklenar. En quête d'un nouveau départ, Millie accepte un poste de femme de ménage à demeure chez Nina et Andrew Winchester, un couple aussi riche qu'énigmatique. Ce qui s'annonce comme l'emploi idéal se transforme rapidement en un jeu dangereux, mêlant séduction, secrets et manipulations. Derrière les portes closes du manoir Winchester se cache un monde de faux-semblants et de révélations inattendues.

AU CINÉMA ESPACE NOIR À SAINT-IMIER

Un tourbillon de suspense et de scandales qui vous tiendra en haleine jusqu'à la dernière seconde. Durée 2h05, âge 16 ans, français.

HURLEVENT

VENDREDI 13 FÉVRIER, 20 H 15
SAMEDI 14 FÉVRIER, 21 H
DIMANCHE 15 FÉVRIER, 17 H
MARDI 17 FÉVRIER, 20 H

De Emerald Fennell avec Margot Robbie, Jacob Elordi, Hong Chau. *Wuthering Heights* est une interprétation audacieuse et originale de l'une des plus grandes histoires d'amour de tous les temps. *Cathy et Heathcliff* sont au cœur d'une histoire épique d'amour interdit, qui passe du désir romantique à un tourbillon envoûtant de luxure, de passion et de folie. *Wuthering Heights* est une interprétation audacieuse et originale de l'une des plus grandes histoires d'amour de tous les temps. Durée 2h16, âge 16 ans, français.

LA VALLÉE

DIMANCHE 15 FÉVRIER, 10 H 30

De Gwennaël Bolomey. C'est sur ces mots que s'ouvre le film, au cœur de l'hiver jurassien. À la naissance de ses deux filles, le cinéaste ressent le besoin urgent de remonter dans la vallée. Celle de son enfance, des étés heureux à l'alpage, mais aussi celle d'une rupture: la chute de son père alcoolique. Durée 1h04, âge 16 ans, français.

LES ÉCHOS DU PASSÉ

DIMANCHE 15 FÉVRIER, 17 H 10

Quatre femmes à différentes époques – Alma en 1910, Erika en 1940, Angelika en 1980 et Nelly en 2020. Chacune a grandi sur ce même domaine et leurs histoires, mystérieusement entremêlées, révèlent des échos invisibles à travers le temps. De Mascha Schilinski, durée 2h35, âge 16 ans, vo s.t.

L'AGENT SECRET

DIMANCHE 15 FÉVRIER, 20 H 10

Universitaire, la quarantaine, Marcelo est recherché par la dictature militaire. C'est pourquoi il se rend à Recife, où il va trouver refuge au sein d'un réseau clandestin et retrouver son fils. Il espère se cacher et obtenir des faux papiers, mais les sbires du régime sont à ses trousses... De Kleber Mendonça Filho, durée 2h40, âge 16 ans, vo s.t.

HOLA FRIDA

MERCREDI 18 FÉVRIER, 14 H 20

C'est l'histoire d'une petite fille différente. Son monde, c'est Coyoacán au Mexique. Pétillante, vibrante, tout l'intéresse. Et lorsque les épreuves se présentent, elle leur fait face grâce à un imaginaire débordant. Cette petite fille s'appelle Frida Kahlo ! Durée 1h22, âge 6 ans, français.

Et d'autres films à l'affiche
sur www.espacenoir.ch



La Vallée, photo: cinedoc.ch

Jeux

Sudoku Inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3x3. **Mot fléché** Les définitions sont placées dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

9		
---	--	--

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Regarder ce que l'on évite

Avec *Au cœur de la bête*, Lorrain Voiard nous entraîne dans les coulisses d'un abattoir et interroge, sans détour ni jugement, notre rapport au travail, au vivant et à ce que nous préférions ne pas voir.

Dans son livre *Au cœur de la bête*, Lorrain Voiard relate l'expérience qu'il a vécue dans un abattoir de Suisse romande. Il nous plonge ainsi au plus près de ce que notre époque préfère tenir à distance: la matérialité des gestes, la fragilité des corps, la part d'ombre tapie derrière nos habitudes.

Son témoignage, lucide et vibrant, éclaire sans jugement ces zones où travail, dignité et sensibilité se heurtent au réel le plus brut. La lecture que l'auteur proposera fera écho à l'exposition visible au CCL, celle de Frédéric Palladino. Le photographe capte la vie agricole du Vallon avec le même souci d'humanité: gestes transmis, paysages en mutation, communauté en mouvement. Ensemble, ces regards constitueront un diptyque sensible sur notre lien au vivant et aux choix que nous faisons – ou évitons – pour avancer.

Né à Saint-Imier en 1987, Lorrain Voiard a grandi entre ville et campagne et il vit aujourd'hui entre la Suisse et la Catalogne. Son premier roman, paru aux Éditions d'en bas, a reçu le prix du public *RTS 2024*.

En collaboration avec la Bibliothèque régionale de Saint-Imier.

■ CCL

Jeudi 19 février, 19 h 30
Entrée libre
Inscriptions souhaitées



Photo: Prometheus, unsplash.com



Photo: Simon de Diesbach

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Estrémadure et Castille

C'est avec un immense plaisir que nous invitons les aînés de Sonvilier et d'ailleurs à un après-midi récréatif, mardi 24 février à 14 h à la Maison de paroisse. Monsieur Bovay présentera un magnifique documentaire. Après la projection, une petite collation sera offerte.

L'Espagne centrale est divisée en trois grandes régions:

- La Castille – La Manche, au sud de Madrid, rendue célèbre par Cervantès et son Don Quichotte;
- l'Estrémadure bordant le Portugal et dont le climat c'est, dit-on, trois mois d'hiver et neuf mois d'enfer;
- la Castille et Léon, le noyau historique de l'Espagne, grande plate-forme irriguée par le Dero.

Anniversaire

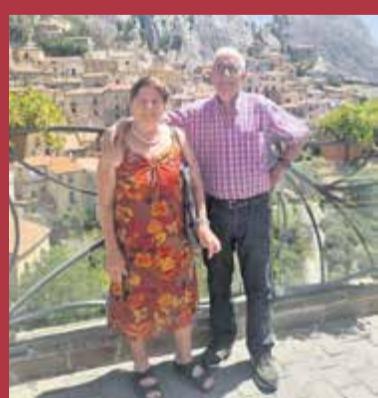


65 ans de mariage
9 février 1961

Giuseppina et Giovanni

Une histoire commencée il y a 65 ans partagée de rires de respect et de tendresse.

Toute la famille vous souhaite encore de belles années de bonheur.



SONVILIER
AVIS COMMUNAUX

Projet de modération du trafic

Séance d'information publique

Le groupe de travail pour la modération du trafic a établi, de concert avec le bureau Dudler, spécialisé dans la gestion du trafic, un concept pour le village. Ce projet sera présenté à la population le jeudi 5 mars à 20 h à la salle communale.

Chacun est convié à venir prendre connaissance des aménagements prévus pour la sécurité et du concept global pour l'amélioration de la circulation dans le village.

■ CM

Repas des aînés de Sonvilier

Après avoir reçu un généreux don du Club de Pétanque Les Potets, la commission des personnes âgées de Sonvilier a décidé d'organiser un repas pour les aînés.

C'est le samedi 31 janvier que 53 participants se sont réunis à la salle

communale pour déguster un dîner composé de la poêlée, accompagnée de riz et de salade.

C'est dans la joie et la bonne humeur que nos aînés ont entonné quelques chants accompagnés par Fernand Isler à l'accordéon.

La commission des personnes âgées a profité de remercier Christine Brechbühl pour les nombreuses années durant lesquelles elle a œuvré en tant que caissière, ainsi que pour l'organisation des matchs au loto et de la course. Un présent lui a été remis. ■ CM



À gauche: Christine Brechbühl, à droite: Cornélia Steiner, conseillère communale

CLUB DES ACCORDÉONISTES DE TRAMELAN ET ENVIRONS

Docteur, j'ai l'accordéon qui démange !

Le Club des Accordéonistes de Tramelan a transformé la salle de la Marelle en une véritable clinique musicale le 31 janvier dernier

Samedi 31 janvier, le Club des Accordéonistes de Tramelan et environs (C.A.T) a transformé la salle de la Marelle en une clinique de bonne humeur. Entre virtuosité musicale et sketches hilarants, le public est reparti avec le cœur léger et le sourire aux lèvres.

Dès l'entrée dans la salle d'attente, le ton était donné: un immense stéthoscope trônait fièrement en fond de scène, veillant sur les artistes, et confirmant que la soirée serait placée sous surveillance musicale! Sur les tables, des emballages de médicaments customisés étaient parsemés. Tous les nouveaux noms des remèdes, en lien avec leur indication, comportaient les lettres C.A.T, clin d'œil malicieux à l'abréviation du club. Une immersion thématique parfaite pour ce concert baptisé *Ordonnance musicale*.

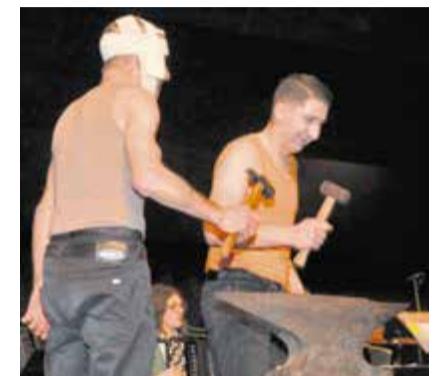
Mais que serait une ordonnance sans ses principes actifs? La musique a coulé à flots avec ces spécialistes des soufflets! Le club junior, sous la direction de Pascale Richard, a ouvert les festivités avec deux partitions prouvant que la valeur n'attend pas le nombre des années. Cette vingtaine de jeunes musiciens assure que la relève de l'accordéon est entre de bonnes mains.

Juniors et Seniors se sont ensuite emboités sur scène, telles des pièces du jeu Tetris, afin d'interpréter la musique de ce jeu vidéo très connu, en guise de morceau d'ensemble.

La petite scène accueillait un véritable cabinet médical pour servir de décor à trois sketches mémorables.



Le club des accordéonistes de Tramelan et environs (C.A.T) a fait une poussée de notes!



Marinette Geiser, troquant momentanément sa baguette contre une blouse blanche, a incarné le Docteur C.A.T Imini, un médecin un peu loufoque. Face à elle, trois patients aux multiples visages interprétés par Aurore Oppiger: Stressy Clavier, une patiente surexcitée accro à la *cafethéine* et à son écran, Emilie Lalouche, une dame très patiente à la myopie légendaire et Louis Samson (papa de Véronique !), sourd comme un pot, dont les quiproquos ont déclenché des éclats de rire dans la salle comble!

Le club senior, sous la houlette de Marinette Geiser, a présenté un

véritable concentré multivitaminé. Les titres ont montré toute la palette technique de l'accordéon. L'ambiance s'est d'abord échauffée avec le sensuel tango Piazzolino, avant de retrouver un peu de fraîcheur, sur la fin, dans la *Valse de la Forêt*. Entre deux, les spectateurs ont été transportés dans un tourbillon festif grâce à un medley écossais et ils ont pu râvasser sur le titre *We are Young*. Quant à *Running Time*, de Derbenko, c'était un morceau avec une évasion technique incroyable! L'élégance du célèbre *Été*, de Rondo Veneziano a beaucoup plu. Mais le public a été totalement

conquis au moment de *Amboss Polka* avec une mise en scène comique par Walter et Timothé, se chamaillant entre eux pour taper le rythme, à grands coups de marteaux, sur l'enclume! L'énergie de *Viva la Vida*, de Coldplay, et *Dans les yeux d'Emilie*, de Joe Dassin, ont prouvé encore que la musique est le meilleur des remèdes contre la morosité hivernale.

Des solos et duo ont ajouté une note de prestige à cette ordonnance musicale, de même que les 5 musiciens de l'Écho de la Gruère qui ont fait vibrer leurs cors des Alpes, offrant un majestueux moment de

communion avec le public pour clore cette consultation.

La présidente Sylvie Boillat-Sieber a tenu à remercier le public pour sa fidélité ainsi que les musiciens et les bénévoles pour leur engagement dans la réussite de ce spectacle.

À entendre les rires dans la salle et l'énergie dégagée, le traitement a très bien fonctionné!

On peut dire une nouvelle fois que le club des accordéonistes de Tramelan et environs a fait une poussée de notes pour le bonheur de tous! Une dose de convivialité à renouveler l'année prochaine bien évidemment! ■ AO

ARMÉE DU SALUT

Quand Dieu façonne une vie

Témoignage de vie de Pascal Donzé, officier de l'Armée du Salut, vendredi prochain à Tramelan

Pascal Donzé n'est pas tombé, mais carrément né dans la marmite salutiste, il y a 61 ans. Sur ses huit arrière-grands-parents, sept étaient membres de l'Armée du Salut. On pourrait donc croire que sa vocation à servir Dieu et son prochain dans cette vénérable institution était facile et normale. Pourtant il n'en est rien, et il en veut pour preuve, un engagement très tardif, de fréquentes envies à tout plaquer et surtout, des combats intérieurs récurrents contre la tentation et le péché.

Aujourd'hui, Pascal est pasteur de la communauté salutiste de Tramelan depuis 15 ans. Il est marié avec

Muriel depuis 35 ans. Ensemble, ils ont quatre enfants adultes et quatre petits-enfants.

Vendredi 20 février, Pascal partagera son témoignage de vie sans tabou et démontrera que Dieu est capable de façonner une vie en rendant fertiles les terres les plus arides.

ARMÉE DU SALUT

Vendredi 20 février à 19 h (apéro à 19 h 30)
Soirée publique: témoignage
Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan
Entrée libre, chapeau, activité pour les enfants et garderie
tramelan.armeedusalut.ch



PARTI SOCIALISTE DE TRAMELAN

Non à l'initiative SSR 200 francs, ça suffit

La mesure de réduction budgétaire de la SSR veut affaiblir l'un des derniers contre-pouvoirs démocratiques indépendants de notre pays. À l'heure où l'information est de plus en plus centralisée entre les mains de puissances économiques et idéologiques, l'initiative *200 francs, ça suffit* s'inscrit dans une dynamique dangereuse, déjà observable à l'étranger.

En ce début d'année, le film Melania sort en salle outre-Atlantique. Ce documentaire consacré à l'épouse de Donald Trump est financé par Jeff Bezos. Or ce dernier, propriétaire du Washington Post, s'apprête dans le même temps à licencier des centaines de journalistes de ce grand quotidien américain. Une illustration frappante du glissement possible de l'information vers la communication d'influence, et un signal d'alarme quant au danger que représente la concentration des médias entre les mains de milliardaires.

Autre figure centrale de cet écosystème: Peter Thiel, milliardaire conservateur libertarien, proche d'Elon Musk et soutien financier de Donald Trump. Thiel n'est pas un simple entrepreneur de la tech. Il est le promoteur d'une vision idéologique radicale et assumée. Il considère l'égalité démocratique comme une fiction dangereuse, entravant selon lui la compétition et l'innovation. La démocratie libérale lui apparaît comme obsolète face aux enjeux technologiques et géopolitiques contemporains. Ce discours n'est pas marginal: il irrigue aujourd'hui une partie influente du cercle de Donald Trump.

Ces exemples montrent que cet entourage forme un écosystème idéologique, économique et technologique homogène et, par conséquent, très inquiétant. Il conteste les fondements de la démocratie libérale, affaiblit la presse comme contre-pouvoir, met la technologie au service du

contrôle plutôt que de l'émancipation et concentre le pouvoir hors de tout contrôle démocratique. Il ne s'agit pas d'une dérive accidentelle, mais bien d'une offensive systémique, cohérente et assumée contre les piliers démocratiques.

Ce qui se joue aux États-Unis n'est pas sans résonance en Suisse. Lors du dernier Forum économique mondial à Davos, Donald Trump n'a pas hésité à s'en prendre publiquement à notre pays, allant jusqu'à humilier la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter devant un parterre international. Une attaque frontale contre la Suisse, qui aurait dû appeler une réaction ferme.

Or, un silence a particulièrement interpellé: celui de l'UDC. Premier parti du pays, chante autoproclamé de la souveraineté nationale, mais aussi terreau fertile pour les sympathisants de Trump, l'UDC a semblé hésiter. À la relecture du discours prononcé le 5 avril par Christoph Blocher lors de l'assemblée générale de PRO SUISSE, on pourrait pourtant croire que le parti défend avec constance *l'autodétermination, l'indépendance, la neutralité, le bien-être, les droits du peuple et la liberté*.

Entre loyauté et embarras, certaines réactions d'élus ont toutefois révélé d'autres priorités: « Notre priorité est de conclure un accord commercial. Ce qui compte, c'est de composer avec lui, qu'on soit d'accord ou pas. » – Céline Amaudruz, vice-présidente de l'UDC.

« Trump a fait ce qu'il a dit. Ce n'était pas très gentil. Mais Trump est rarement gentil. Nous, les Suisses, sommes plus diplomates. » – Marcel Dettling, président de l'UDC.

« Trump n'a jamais été connu pour mâcher ses mots ni pour cacher ce qu'il pense. Je comprends sa rhétorique et sa volonté de tirer son épingle du jeu. » – Jérôme Desmeules, député UDC au Grand Conseil valaisan.

Un exercice de contournement et de prudence extrême, qui met en lumière les tensions internes au parti. À défaut d'une condamnation claire ou d'une adhésion assumée, le parti souverainiste semble préférer le silence et la logique des intérêts économiques.

À la lumière de ces événements, l'initiative SSR apparaît comme une nouvelle tentative de réduction des droits du peuple. Ce n'est pas une première. Souvenons-nous de l'initiative populaire fédérale de 2013 visant à l'élection du Conseil fédéral par le peuple, lancée après la non-réélection de Christoph Blocher. Cette tentative d'affaiblissement du socle institutionnel suisse fut heureusement rejetée par 76,3 % des votants.

Aujourd'hui, les mêmes remettent l'ouvrage sur le métier avec l'initiative *200 francs, ça suffit*. À nous de nous mobiliser et de refuser avec la même vigueur ce nouveau coup de boutoir contre la démocratie. L'indépendance de la presse n'est pas un luxe: c'est une condition essentielle de la liberté politique. Elle garantit la possibilité d'enquêter, d'informer et de former une opinion sans pression politique ou économique.

Le Parti socialiste de Tramelan se rallie sans hésitation aux Chambres fédérales et au Conseil fédéral dans leur volonté de faire barrage au démantèlement de la SSR.

Comme le rappelait Maximilien Robespierre: « Le secret de la liberté est déclarer les hommes, comme celui de la tyrannie est de les retenir dans l'ignorance. »

Préserver une presse forte et indépendante est un choix de société. Le vote sur l'initiative SSR est un test démocratique majeur.

Votez non à l'initiative SSR 200 francs, ça suffit.

PARTI SOCIALISTE TRAMELAN

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Stations fantômes : le réchauffement en images

Charlène Mamie est originaire de la Neuveville. Elle a parcouru les pentes jurassiennes à la recherche des traces d'un passé pas si lointain qui est en train de disparaître avec le manque de neige. Elle a photographié les restes des téléskis et autres tire-fesses qui parsèment encore le paysage. Des installations qui ont souvent fait le bonheur de la génération de ses parents. Les images prises illustrent concrètement le changement climatique qui frappe aussi nos régions. L'exposition *Pistes vertes* se tient au CIP à Tramelan à partir du 27 février.

Les touristes du monde entier se pressent pour admirer les Alpes, ces grandes et majestueuses montagnes entourées de glaciers, de trains à crémaillère et de téléphériques dernier cri. Charlène Mamie a grandi dans la région de la petite sœur. Des montagnes aussi, mais plus petites, plus tassées, plus anciennes : le Jura. Des montagnes et des collines qui l'ont vu grandir. C'est lorsqu'elle regarde de vieilles vidéos ou d'anciennes images qu'elle se rend compte à quel point l'environnement y a changé.

Charlène Mamie a entendu ces histoires de kilos d'or blanc et ses murs de neige tombés sur les crêtes du Jura, avec ses mini-stations de ski nées au XX^e siècle et qui ont prospéré durant des années. La génération de ses parents dévalait les pentes jurassiennes, alors sans se douter de leur chance. En tant qu'amatrice de ski et de neige, Charlène Mamie a toujours rêvé en regardant ces vieilles images de skieurs en pull en laine et skis en bois. L'âge de l'or blanc du Jura du siècle dernier est pourtant bien derrière. Si les pentes enneigées ont fait place aux pâquerettes et aux cramias, la faute est principalement à rejeter sur le réchauffement climatique. Selon Météo Suisse, la moyenne climatique actuelle se situe déjà 2,8° C au-dessus de la moyenne pré-industrielle. Depuis ces dix dernières années, l'augmentation a été de 2,7° C. Une réalité parfois fatale pour les stations de basses altitudes. Certaines ont fait faillite, mais n'ont pas été démantelées, laissant derrière elles une photographie figée dans le temps. D'autres stations résistent et sont exploitées quelques jours par année : Les Breuleux, Le Crêt-du-Puis, Nods, Tavannes, La Corbatière ou encore Le Crêt-Meuron, qui, après 10 ans d'arrêt, a repris le service en 2021. Des téléskis sont aussi reconvertis comme celui de Malleray, où les skieurs ne sont plus les seuls à dévaler les pentes, mais partagent la remontée avec les bikers. Malheureusement, plusieurs stations et sauts à ski n'ont pas résisté au manque de neige.



Une station de ski non démantelée

La photographe s'est rendue sur ces lieux abandonnés. Elle a voulu immortaliser dans son objectif les restes d'une époque révolue. Avec l'espoir que ses images interpellent sur l'une des premières conséquences tangibles et visibles du réchauffement climatique dans la région.

Charlène est née au pied du Jura à La Neuveville. Son CFC de médiamaticienne en poche, elle réside désormais à Bienné pour se rapprocher de son travail à Macolin, à l'Office fédéral du Sport OFSPO. Là, la photographie et

la réalisation de vidéos sont son quotidien, ce qui ne l'empêche pas de sortir régulièrement son appareil photo, aussi une fois sortie du travail.

■ CIP

Du vendredi 27 février au jeudi 2 avril
Exposition pistes vertes, photographies de Charlène Mamie
Ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi de 14h à 20h, dimanche fermé
Vernissage : le vendredi 27 février à 18h
www.cip-tramelan.ch



Souvenir, souvenir

 **TRAMELAN**
AVIS COMMUNAUX

Baisse de la population en 2025

Au 31 décembre 2025, la population a diminué de 85 personnes par rapport à 2024. La commune présente une diversité notable sur le plan de la nationalité, du genre et des affiliations religieuses.

Au 31 décembre 2025, la population de Tramelan s'élevait à 4670 personnes, contre 4755 le même jour un an plus tôt. Ce sont 85 personnes en moins.

Dans le détail, la commune comptait 2295 femmes contre 2375 hommes. Les Suisses étaient mieux représentées que les Suisses, 1902 contre 1875. Les ressortissants de nationalité étrangère (500) étaient plus nombreux que les ressortissantes étrangères (393).

Sur le plan confessionnel, les religions reconnues par l'État de Berne représentaient 49,74 % des religions pratiquées à Tramelan (catholique romaine : 20,49 %; protestante : 29,20 %; catholique chrétien : 0,04 %). 49,78 % des habitants ont été enregistrés sous autres confessions et 0,47 % sous sans indication.

Au 31 décembre 2025, Tramelan comptabilisait 2142 célibataires (45,86 %), 1838 personnes mariées (39,35 %), 262 veuves et veufs (5,61 %), 423 personnes divorcées (9,05 %), 2 citoyens et citoyennes en partenariat enregistré (0,04 %) et 3 personnes en partenariat annulé (0,06 %).

En termes d'autorisation d'établissement et de séjour, les Suisses sont largement les plus présents, avec 3777 possesseurs du passeport à croix blanche (80,87 %). Les séjours B étaient 267 (5,71 %), les établis C 486 (10,40 %), les provisoires F 48 (1,03 %), les courte durée L 15 (0,32 %), 34 requérants d'asile (0,73 %), les personnes à protéger S 42 (0,90 %).

Cinquante-neuf nationalités étrangères sont représentées à Tramelan.

Les ressortissants portugais sont les plus présents, à 253. Viennent ensuite les citoyen(ne)s de France (154), d'Italie (82), d'Afghanistan (54), et l'Ukraine est dorénavant la 5^e nationalité la plus représentée (45). Viennent ensuite les ressortissants d'Espagne (40), de Roumanie (31), du Cameroun (18), de Turquie (17), du Brésil et du Kosovo (16).

Tramelan a déploré 61 décès et fêté 23 naissances. ■ CM

Pas de traces où je passe, mon maître ramasse !

La Commune souhaite rappeler à l'ensemble des propriétaires de chiens l'importance de ramasser systématiquement les déjections de leur animal lors des promenades.

Au-delà d'une simple question de propreté, ce geste élémentaire de civisme contribue au respect des espaces publics et à la qualité de vie de tous les habitants. Nous rappelons également qu'il ne faut pas les laisser faire leurs besoins sur les propriétés privées, qu'il s'agisse de jardins, d'entrées d'immeubles ou de terrains appartenant à des particuliers.

Des poubelles et distributeurs de sachets sont à disposition sur le territoire communal afin de faciliter ce geste responsable. Nous remercions les propriétaires qui adoptent déjà ces

bonnes pratiques et invitons chacun à faire preuve de respect et de vigilance.

Ensemble, préservons la propreté et la convivialité de notre commune. ■ CM



LA VIE DES ANIMAUX

Le hérisson a besoin de notre aide !

Et si nos jardins redevenaient des chemins et abris pour cette espèce ?



Le hérisson est un habitant discret de nos jardins, mais il est aujourd'hui en grande difficulté.

Pour se nourrir et se reproduire, il doit parcourir de grandes distances, parfois plusieurs kilomètres chaque nuit.

Un gros problème se pose à ce symbole mammifère: nos jardins sont de plus en plus fermés, par des clôtures

pleines, des murs, des bordures bétonnées... Ces obstacles empêchent les hérissons de circuler librement. Ils se retrouvent piégés dans des espaces trop petits, obligés de traverser des routes ou de s'épuiser inutilement.

Si facile pour nous...

La solution peut être très simple: créer un petit passage d'environ 13 cm

sur 13 cm, au bas d'une clôture, d'un mur ou d'une barrière.

Si plusieurs propriétaires de jardins réalisent de tels passages, un véritable réseau se crée, permettant aux hérissons de se déplacer en sécurité.

Il est aussi possible d'aider autrement cette espèce, directement dans son jardin:

- laisser un coin un peu sauvage;
- conserver des tas de feuilles mortes ou de branches;
- installer une maisonnette à hérisson dans un endroit calme;
- éviter l'utilisation de pesticides et anti-limaces;
- faire attention lors de l'utilisation de la débroussailleuse;
- éviter de faire fonctionner les robots tondeuses durant la nuit.

En période de chaleur ou de sécheresse, il est également possible d'aider les hérissons en mettant à leur disposition un petit récipient d'eau fraîche.

En complément, des croquettes pour chat ou chaton, à base de poulet, peuvent être proposées.

... mais essentiel pour eux

En tant que soignante de hérissons, je constate chaque année les conséquences du cloisonnement et du manque d'abris: animaux blessés, affaiblis ou retrouvés en pleine journée, ce qui est signe de détresse.

Un jardin légèrement ouvert et un peu plus naturel peut faire toute la différence.

Un geste simple pour nous, essentiel pour eux. ■ LORIANE CHOPARD



PRO SENECTUTE

Atelier Cyberthé

Mercredi 4 mars, 14 h 30-16 h 30, La Chaux-de-Fonds (NE)

Un atelier thématique gratuit sur la cybercriminalité. Faux banquiers, faux policiers... Ne vous laissez pas berner ! Niveau: tous les niveaux. Inscription jusqu'au 20 février par téléphone auprès de Christian Pham Thai au 079 963 87 91. Maximum 30 personnes.

Cours de conduite pour seniors L2

Mardi 10 mars, 9 h-11 h 30, Neuchâtel (NE)

Ce cours permet de rafraîchir vos connaissances, réduire le stress au volant et conserver votre permis plus longtemps. Il s'adresse à tous les âges et aborde les difficultés les plus fréquentes. Il comprend une partie théorique (2 h 30, date à choix) et une partie pratique (45 minutes) avec votre propre véhicule, sur le parcours de votre choix. La date indiquée concerne uniquement la théorie; le rendez-vous pour la pratique est fixé à la fin de cette séance. Les participants neuchâtelois ayant suivi les deux parties peuvent demander une subvention de 120 francs auprès du SCAN, sur présentation de l'attestation remise après les cours. Responsable et inscription (jusqu'au 19 février): Pro Senectute, 032 886 83 02. ■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20, Jura bernois: 032 886 83 86, Neuchâtel: 032 886 83 02
prosenectute.activites@ne.ch, <https://aj.prosenectute.ch/activites>

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ECOOSOL

Le solaire coopératif gagne du terrain dans le Grand Chasseral

EcooSol poursuit son développement et inaugure à Saicourt sa cinquième installation photovoltaïque, renforçant la production d'électricité solaire locale

Fondée en 2021, EcooSol a pour vocation de favoriser l'émergence d'installations photovoltaïques de moyenne à grande importance dans le périmètre du Grand Chasseral. La coopérative fonctionne sur le modèle d'un financement participatif qui permet à tout un chacun de soutenir activement la transition énergétique. Elle compte aujourd'hui plus de 65 membres qui ont investi plus de 500 000 francs. Les parts investies permettent le financement des installations. Celles-ci sont amorties sur 10 ou 25 ans, période après laquelle elles deviennent propriété des bénéficiaires. Les parts sont rémunérées par un intérêt annuel de 1,5%.

Les installations déjà en fonction ont produit à ce jour près de 600 000 kWh. Avec celle de Saicourt, la production annuelle grimpera à plus de 300 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation de près de 100 ménages.

La commune de Saicourt

Les autorités de Saicourt souhaitaient améliorer le bilan énergétique de la commune et développer un projet exemplaire qui pourrait faire des émules au sein de la population. Avec un coup de pouce du programme Région Énergie, elle a développé avec EcooSol le projet qui voit le jour aujourd'hui.

L'installation d'une puissance d'environ 100 kW produira près de 100 000 kWh par année. Une des particularités est la présence de panneaux verticaux qui favorisent



une amélioration de la production hivernale. Son coût est d'environ 156 000 francs, dont plus de 80 % sont financés par EcooSol, ce qui permet à la commune de consacrer ses liquidités à d'autres projets.

Ce sera également le premier projet d'EcooSol à bénéficier d'un regroupement de consommateurs propres (RCP) qui permettra d'autoconsommer le courant produit dans le complexe du Fuet. À court terme, une communauté électrique locale (CEL) qui fournira à prix préférentiel le courant

produit aux autres infrastructures communales, ainsi qu'à des tiers intéressés. Au-delà de la fierté de pouvoir consommer le courant produit sur son propre territoire, la commune compte également tirer un avantage financier de l'autoconsommation du courant produit. Durant tout le déroulement du projet, les autorités ont privilégié la collaboration avec des acteurs locaux, ou proches, favorisant ainsi une économie circulaire dans le domaine de l'énergie.

À ce titre, il apporte un complément de compétences à EcooSol, en particulier en énergie solaire et électricité.

Les entreprises régionales jouent le jeu

L'installation a été réalisée par un consortium réunissant les entreprises Germiquet & Habegger à Tramelan et Pascal Schaefer SA à Reconvillier. Cette proximité comporte plusieurs avantages, dont celui de limiter les déplacements dans la phase de réalisation et diminuer ainsi l'énergie grise liée au projet. Cela permet aussi de travailler avec ces entreprises, car elles connaissent déjà bien les lieux de par la réalisation d'autres projets dans les mêmes bâtiments.

Le soutien de Jb.B

Jean-Luc Juvet représente l'association Jb.B (Jura bernois. Bienne) au sein du comité d'EcooSol, ce qui concrétise le soutien de l'association des communes du Jura bernois à la coopérative solaire.

Jb.B veut en effet promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique sur le territoire du Grand Chasseral.

En tant que conseiller en énergie du Jura bernois, Jean-Luc Juvet s'adresse à la population et aux entreprises, mais aussi aux communes et aux associations, afin de répondre à leurs questions et les conseiller dans le domaine de la transition énergétique.

■ PIERRE AMSTUTZ ET FRANÇOIS ROQUIER: CO-PRESIDENTS D'ECOSOL

LA PLUME

Semaine blanche...

Cette semaine, c'est la semaine blanche comme on l'appelle ici.

Blanche comme la neige, car c'est l'occasion d'aller skier même sans aller jusqu'au Mont-Blanc !

Blanche aussi comme un p'tit coup de blanc pour se détendre, relâcher la pression.

Parfois, j'aimerais avoir un blanc, oublier ce qui se passe dans le monde, car il y a de quoi se faire des cheveux blancs !

Et si cette semaine était l'occasion de se regarder soi-même dans le blanc des yeux, pour faire le point dans sa vie et se demander ce que j'aimerais vraiment ?

Je pourrais alors me donner carte blanche, pour oser changer quelque chose dans mon existence, prendre du temps pour moi et mes proches.

Et si j'essayaient de repartir d'une page blanche pour écrire de nouveaux possibles, oser un projet, sans penser tout de suite aux limites ou aux contraintes

qui viendront d'elles-mêmes sans montrer patte blanche !

Même si tout n'est pas blanc comme neige, j'aimerais retrouver un regard neuf sur les êtres et les événements, pouvoir m'émerveiller de la vie qui trouve son chemin au-delà de la noirceur.

J'aimerais oser faire chou blanc sans me décourager et recommencer même après l'échec. D'ailleurs, la lumière blanche est la superposition de toutes les longueurs d'onde. Elle intègre donc toutes les couleurs !

Cette semaine blanche peut donc nous inviter à prendre le temps d'intégrer toutes les couleurs de nos vies. De but en blanc, osons relâcher la pression pour mieux aller de l'avant même si c'est parfois jour blanc dans nos vies !

Alors, même si c'est cousu de fil blanc, je vous souhaite une belle fin de semaine blanche !

■ PATRICK SCHLÜTER, PASTEUR



BELLELAY

Rebipes de l'Oberland et Vespas de Moutier en vedettes à la Fête de la Tête de Moine

La 9^e Fête de la Tête de Moine se déroulera du 1^{er} au 3 mai, à Bellelay, sur le thème *Nos montagnes*. Son riche programme, qui comprend notamment l'invité d'honneur CasAlp qui présentera ses fromages d'alpage et à rebipes AOP de l'Oberland bernois et, plus surprenant, le Vespa Club de Moutier, qui amènera ses plus belles bécane italiennes à Bellelay. Mais il y aura encore beaucoup d'autres surprises à découvrir.

À commencer par vendredi soir, où c'est Marie-Thérèse Porchet qui assurera le spectacle, dans le cadre de la tournée de ses trente ans de scène. Les prélocations sont déjà ouvertes et, attention, les organisateurs préviennent que les billets partent très vite! Des concerts et animations musicales rythmeront la fête durant les trois jours, des traditionnels cors des Alpes aux yodleurs en passant par les ensembles de musique folklorique et d'un concert à deux orgues dans l'abbatiale, sans oublier la prestation de la clique de carnaval des P'tits Taignons, un orchestre de jeunes des Franches-Montagnes. Enfin, les élèves de l'école de cirque du Jura se produiront sous le chapiteau.

Invités de haut rang

Lors de la partie officielle, qui se déroulera samedi matin à 10 heures, les invités de marque ne manqueront pas. Le conseiller d'État bernois Pierre Alain Schnegg, le ministre jurassien Stéphane Theurillat, la présidente des paysannes suisses Anne Challandes, le célèbre chirurgien cardiaque



Toute l'équipe qui organise la 9^e Fête de la Tête de Moine à Bellelay, du 1^{er} au 3 mai, et ses invités oberlandais ont posé autour de la Vespa au couleur du fromage régional du Vespa Club de Moutier, qui sera également présent à la fête, photo : Thomas Loosli

pédiatrique jurassien René Prêtre et, cerise sur le gâteau, si son état de santé le permet, l'ancien conseiller fédéral Adolf Ogi, seront tous de la partie.

La Tête de Moine se porte bien

Bon, et le fromage dans tout ça? Il sera bien sûr à l'honneur. D'abord sous forme de Tête de Moine de toutes les qualités, qui seront évaluées par le public qui choisira les meilleures pour les récompenser. Lors de la conférence de presse qui s'est tenue mardi à la Maison de la Tête de Moine, Martin Siegenthaler, le gérant de l'interprofession du célèbre fromage de Bellelay, a annoncé fièrement que la Tête de

Moine se portait bien, malgré une conjoncture internationale délicate. Le marché français est en pleine progression et même celui des USA, malgré les taxes douanières imposées par le président Trump résiste bien.

Nouveauté cette année: les trois meilleurs fournisseurs régionaux de lait destiné à la fabrication de la Tête de Moine seront récompensés par des cloches de vache, en or, en argent et en bronze.

Le désormais traditionnel concours des plateaux de fromages, cette année sur le thème de *Nos montagnes* se déroulera à nouveau samedi dans l'abbatiale. Le public et un jury de douze

Moine se portait bien, malgré une conjoncture internationale délicate. Le marché français est en pleine progression et même celui des USA, malgré les taxes douanières imposées par le président Trump résiste bien.

Nouveauté cette année: les trois meilleurs fournisseurs régionaux de lait destiné à la fabrication de la Tête de Moine seront récompensés par des cloches de vache, en or, en argent et en bronze.

Le désormais traditionnel concours des plateaux de fromages, cette année sur le thème de *Nos montagnes* se déroulera à nouveau samedi dans l'abbatiale. Le public et un jury de douze

limites ces risques et s'inscrit dans une logique de respect du sol et du paysage.

Sur le plan économique, la réalisation des affiches a été confiée à SwissGrafik à Saint-Imier, une entreprise régionale qui travaille avec une menuiserie locale. Ce choix permet de soutenir l'économie locale, de valoriser un savoir-faire de proximité et innovant et de s'inscrire dans une logique d'économie circulaire, où la valeur créée reste dans la région.

Sur le plan social enfin, cette initiative répond à une attente croissante de la population: agir de manière plus responsable face aux enjeux climatiques et environnementaux, sans dogmatisme ni leçons. Le bois utilisé pourra non seulement servir pour d'éventuelles futures campagnes, mais aussi être réemployé ultérieurement, par exemple pour la fabrication de mobilier, comme une table autour de laquelle les gens pourront se retrouver et échanger, moments importants dans une société qui s'individualise. Une seconde vie utile, concrète et portante de sens.

spécialistes internationaux désigneront les trois plus beaux plateaux, qui doivent contenir, cela va de soi, de la Tête de Moine.

Produit artisanal d'alpage

Mais le fromage local ne sera pas seul à Bellelay. Les fromagers des alpages oberlandais bernois descendront de leurs montagnes pour faire découvrir leurs produits artisanaux, qui ne sont fabriqués que pendant une centaine de jours d'été dans les alpages, avec le lait des vaches qui paissent en altitude. Leur produit final est un fromage d'alpage AOP et un *Hobelkäse* ou fromage à rebipes au goût inimitable depuis 500 ans. Au cœur du marché de la Fête de la Tête de Moine, qui réunira une trentaine de stands offrant des produits du terroir et des animaux de la ferme, un fromager oberlandais initiera le public à la fabrication de ses fameux fromages d'alpage, travaillés au feu de bois, dans une cuve de cuivre.

Et des guêpes à roulettes

En contraste avec cette tradition paysanne séculaire, les plus belles Vespas de Suisse feront vrombir leurs moteurs de guêpes à bitume sur le site de la fête samedi. C'est le Vespa Club de Moutier qui organisera cette rencontre entre plusieurs des 82 clubs suisses dédiés à cet engin né en 1946 en Italie, et qui fêtera donc ses 80 ans cette année. Le club a décoré une de ses machines datant de 1957 aux couleurs de la Tête de Moine. Le représentant du club prévôtois, Luigi Baglivo s'est dit ravi d'avoir été invité à la Fête de la Tête de Moine, même si les Vespas n'ont pas une aussi longue tradition que les fromages qui seront à déguster à Bellelay du 1^{er} au 3 mai.

Le programme détaillé de la fête peut être consulté sur le site fete.tetedemoine.ch ou sur les papillons qui sont déjà sortis de presse. ■ TL



www.fete.tetedemoine.ch



Les représentants des fromagers d'alpage de l'Oberland bernois viendront faire découvrir leurs produits artisanaux à la Fête de la Tête de Moine, photo: interprofession de la Tête de Moine

PRO SENECTUTE

Chant à Grandval

Mercredi 11 mars, 14h-16h, Grandval

Venez chanter avec nous et retrouvez des chansons populaires l'espace d'un après-midi! Responsable et inscription (jusqu'au 25 février): Pro Senectute, 032 886 83 86.

Visite de la distillerie, Souboz

Mercredi 11 mars, 13h 30-15h, Souboz

Plongez dans l'univers d'une distillerie artisanale avec visite guidée et dégustation. Fondée par trois frères, elle valorise le terroir régional à travers des spiritueux naturels, artisanaux et écoresponsables. Découvrez la Souboziane, apéritif à la gentiane, ou leurs gins distillés au feu de bois. Primée à plusieurs concours, cette distillerie vous invite à savourer les richesses de notre région en bouteille! 13h 30: visite suivie d'une dégustation. Responsable et inscription (jusqu'au 25 février): Pro Senectute, 032 886 83 86. ■ PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20

Jura bernois : 032 886 83 86

Neuchâtel: 032 886 83 02

prosenectute.activites@ne.ch

<https://aj.prosenectute.ch/activites>

ÉLECTIONS AU GRAND CONSEIL BENOIS

Des affiches de campagne en bois: la durabilité en actes, pas en paroles

La durabilité est aujourd'hui omniprésente dans les discours politiques. Plus rarement, elle se traduit par des actes concrets. Dans le cadre de ma campagne électorale pour le Grand Conseil bernois, j'ai fait le choix de réaliser mes affiches de campagne non pas sur du plastique et dans une usine loin de notre région, mais sur du bois, en cohérence avec une vision de la durabilité au sens plein du terme.

Cette démarche s'inscrit dans la définition largement reconnue de la durabilité, telle que portée notamment par les organisations internationales comme la FAO: environnementale, économique et sociale.

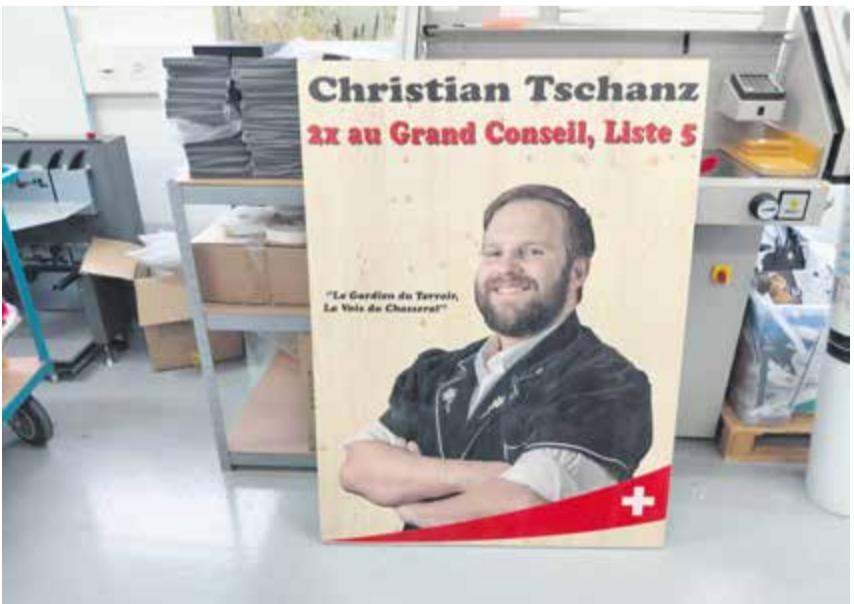
Sur le plan environnemental, le bois constitue une alternative robuste et renouvelable aux supports en plastique ou en carton. En tant qu'agriculteur, je suis régulièrement confronté aux effets négatifs des déchets plastiques dans les champs, en particulier après des tempêtes et peu importe leur taille (microplastiques). Des panneaux cassés ou en volés deviennent rapidement des déchets persistants. Le bois

N'étant pas quelqu'un avec de grandes théories, mais avec des actes, je préfère agir. On parle beaucoup de durabilité, d'écologie et de climat. Moi, je le fais, simplement, avec des décisions concrètes et visibles en soutenant l'industrie locale.

Une vingtaine de panneaux en bois sont actuellement en production

Cette initiative illustre une volonté claire: montrer que la durabilité n'est pas un slogan, mais une manière d'agir.

■ CHRISTIAN F. TSCHANZ,
CANDIDAT AU GRAND CONSEIL, LA CIBOURG



Agenda**VENDREDI 13 FÉVRIER**

- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15
- Monoaxes en concert, Bison Ranch, Les Prés-d'Orvin, dès 20h30

SAMEDI 14 FÉVRIER

- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

DIMANCHE 15 FÉVRIER

- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 17h

JEUDI 19 FÉVRIER

- Lecture *Au cœur de la bête*, Lorrain Voiard, CCL, Saint-Imier, 19h30

VENDREDI 20 FÉVRIER

- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

SAMEDI 21 FÉVRIER

- Carnaval de rue, Orvin
- Concert et théâtre, club des Jodeleurs de la Doux, salle polyvalente, Cormoret, 20h
- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

DIMANCHE 22 FÉVRIER

- Tricot-thé, librairie Espace Noir, Saint-Imier, 15h-17h
- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 17h

MARDI 24 FÉVRIER

- Après-midi récréatif des aînés, maison de paroisse, Sonvilier, 14h, thème: *Espagne Centrale*

MERCREDI 25 FÉVRIER

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, 17h-18h

JEUDI 26 FÉVRIER

- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

VENDREDI 27 FÉVRIER

- Vernissage de l'exposition *Pistes vertes*, de Charlène Mamie, CIP, Tramelan, 18h30
- Théâtre, Cie miette des mots, *Vous croyez qu'il respire encore ?* CCL, Saint-Imier, 20h30
- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

SAMEDI 28 FÉVRIER

- Carnaval, Orvin
- *Folle Amanda*, groupe théâtral de Court, halle de gymnastique, Court, 20h15

MERCREDI 4 MARS

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30

VENDREDI 6 MARS

- Match au loto des Amis du Tir, salle polyvalente, Cortébert, 20h

EXPOSITIONS

- Peintures *Une année d'escapades de May Lachat*, CIP, Tramelan, jusqu'au 20 février. Lundi-vendredi, 8h-20h, samedi 14h-20h, dimanche fermé
- *Culture(s) de vies*, photos de Frédéric Palladino, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 8 mars, mercredi-vendredi 14h-18h, samedi-dimanche 14h-17h
- Peintures de Rosemarie Favre, restaurant de l'hôpital de Saint-Imier, jusqu'à fin mars, lundi-vendredi 8h30-17h, samedi-dimanche 9h-17h
- Photographies de Charlène Mamie, *Pistes vertes*, CIP, Tramelan, du 27 février au 2 avril, lundi-vendredi, 8h-20h, samedi 14h-20h, dimanche 14h-17h

Réclame



CLIN D'OEIL
COMMUNICATION VISUELLE

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h 30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h 30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Pery-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h 30-11h 30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h 30-11h 30 et 16h-17h. Accueil téléphonique: lundi-jeudi: 10h-11h et 15h-17h, vendredi: 10h-11h, Grand-Rue 15, 2606 Cormont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h 30-16h 30, jeudi: 9h 30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-11h 45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mardi et mercredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métaire des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h 30-18h 30), mercredi: 10h-12h, vendredi: 10h 30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h 30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h 30-12h, Grand-Rue 5, 2603 Pery-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h 30-18h 30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h 30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h 30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUZE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 10h-12h et 16h 30-18h, mardi et jeudi: 10h-12h et 16h 30-17h 30, mercredi et vendredi, seulement sur rendez-vous pris préalablement par téléphone ou par courriel, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secrétariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h 30-17h 30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h 30-15h 30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. École de Sonvilier: 032 941 16 66. École de Mont-Soleil Aux *Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h 45 et 14h-16h 45, mercredi: fermé le matin (rendez-vous uniquement) et 14h-16h 45, jeudi: 9h-11h 45 et 14h-18h, vendredi: fermé (rendez-vous uniquement), Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi: 9h-12h, 15h 30-17h 30, mardi-jeudi: 9h-12h, vendredi: fermé, également sur rendez-vous par téléphone, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch. ■ **CORMORET**

Loisirs**BIBLIOBUS UPJ**

■ **CORGÉMONT** Mardi 3 mars: 14h 30-16h 45, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 17 février: 16h-16h 45, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 7 mars: 9h 45-11h 45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 17 février: 17h 30-19h 30, place du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 20 février: 17h 30-19h 15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 20 février: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 24 février: 16h 30-19h 30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 20 février: 14h 30-15h 30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h 30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h 30-14h et 19h 30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h 30, mardi: 16h-19h, mercredi: 15h-17h, jeudi: 15h-16h 30, vendredi: 9h 30-10h 30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h 15-17h 15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Pery-La Heutte.

■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguel, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliothèque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h 30-19h 30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 10h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-17h, mercredi: 17h-19h 30, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Cormont, 079 797 33 53, erm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch.

■ **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h 30-18h (dernière entrée à 16h 30). Le Shop et Le Bistrot: mercredi-dimanche 9h 30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h 30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h 30-12h 15 et 13h 30-18h 30, samedi: 8h 30-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Cormont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET**

Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h 15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 759 62 42 (Isabelle Bouvet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h 30-20h 30, salle de gym, 2608 Courtelary, 079 228 75 03 (Doris Bordichini). Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, 079 580 79 16, gratuite. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h 45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne.

■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h 30-20h 30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mardi et jeudi: 15h-18h 30, mercredi: 13h-18h 30, vendredi: 15h-22h 30, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Pery, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch.

■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h-19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguel, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliothèque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Espace Jeunesse Erguel** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h 30-17h, animations pour enfants

ASSOCIATION DES CAMPS DE VACANCES BEAU SOLEIL

Solidarité et sourires: des lauréats à l'honneur

Les habitants de la région sont toujours aussi généreux et sont remerciés



De gauche à droite: M. Bueche, Mme Vallat (gagnante), Mme Bueche (gagnante), M. Krebs (gagnant), Mme et M. Vaucher (gagnants), M. Aegerter (responsable de la collecte), M. Courvoisier (gagnant), M. Torreggiani (conseiller municipal de Villeret)

Le mercredi 4 février dernier, la salle Chasseral à Villeret a vibré au rythme de la solidarité. L'Association des camps de vacances Beau Soleil y organisait la remise des prix de sa traditionnelle collecte, un événement marqué par la reconnaissance et la générosité des habitants de la région.

Une mobilisation scolaire exemplaire

Lors de cette soirée particulièrement sympathique, le comité de l'association a tenu à exprimer sa profonde gratitude envers les principaux artisans de ce succès: les élèves et le corps enseignant de la région. Ce sont eux qui, chaque année, portent à bout de

bras la collecte, allant à la rencontre de la population pour solliciter son soutien.

Grâce à cet engagement sur le terrain, des fonds précieux ont pu être récoltés. Ces dons permettent de soutenir financièrement les coûts d'inscription des enfants de notre région qui participent aux camps organisés par l'association Ma Jeunesse Suisse Romande. Une aide indispensable pour que l'aventure, le grand air et la vie en communauté restent accessibles au plus grand nombre de familles locales.

La chance sourit aux donateurs

Le clou de la soirée fut sans conteste l'annonce des résultats du tirage au

sort. Contrairement à d'autres collectes, ce sont ici les donateurs qui sont mis à l'honneur pour leur générosité. Parmi toutes les cartes complétées, plusieurs mains chanceuses ont été désignées pour remporter de magnifiques prix tournés vers les sommets vaudois:

- 1^{er} et 2^e prix: deux donateurs ont reçu un bon offert par l'association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses.
- 3^e au 5^e prix: les gagnants ont été récompensés par un bon pour une nuitée avec petit-déjeuner à l'hôtel Alpine Classic à Leysin.

ASSOCIATION DES CAMPS DE VACANCES BEAU SOLEIL

ÉCOLE DE MUSIQUE DU JURA BERNOIS

Départ de Julien Annoni

Figure engagée de la vie musicale régionale, Julien Annoni quittera l'École de Musique du Jura bernois à l'été 2026 pour rejoindre la Haute école de musique de Genève, où il poursuivra son action en faveur de la création musicale

L'École de Musique du Jura bernois (EMJB) annonce le départ de Julien Annoni, nommé responsable du Département de Création à la Haute école de musique de Genève (HEM Genève) ainsi que coordinateur du Master en création de projets musicaux. Il quittera ses fonctions de directeur adjoint au 31 juillet 2026.

Musicien et pédagogue engagé dans la région depuis de nombreuses années, Julien Annoni a développé un parcours artistique et pédagogique étroitement lié à la scène musicale locale avec l'École de musique du Jura bernois en filigrane de tout son parcours. Actif comme créateur, interprète et accompagnateur de projets artistiques, il s'est particulièrement investi dans le développement de démarches collectives et interdisciplinaires, contribuant à dynamiser la vie musicale et éducative.

Au sein de l'EMJB, Julien Annoni a été enseignant durant près de quinze ans, avant de rejoindre l'équipe de direction comme assistant de direction, puis d'être nommé directeur adjoint en 2020. À ces différents postes, il a œuvré au développement de projets pédagogiques, à l'accompagnement des équipes et à la mise en place d'initiatives favorisant la création et l'innovation artistique.

La direction et l'équipe pédagogique de l'EMJB le remercient pour son engagement, son sens du collectif et la qualité du travail accompli au cours de ces années. Son départ marque une nouvelle étape dans son parcours, et l'institution se réjouit de le voir poursuivre son action en faveur de la création musicale au sein de la HEM Genève.

L'EMJB lui adresse ses meilleurs vœux de succès dans ses nouvelles fonctions. ■ EMJB

VERT(E)S GRAND CHASSERAL

Votations fédérales du 8 mars: nos recommandations

Les Vert(e)s du Grand Chasseral invitent les électrices et les électeurs de la région à aller voter le 8 mars. Voici nos recommandations de vote:

- Oui à l'initiative pour un fonds climat: notre initiative renforce nos écosystèmes, prévient les dégâts climatiques et rend la Suisse plus indépendante des énergies fossiles. Le fonds climat est l'outil adapté pour que notre pays atteigne les objectifs climatiques que la population a fixés.
- Non à l'initiative SSR 200 francs, ça suffit! La SSR est un important service public neutre qui assure la cohésion de la Suisse et informe la population dans les quatre langues nationales. Avec cette initiative,

la droite veut affaiblir la Suisse et favoriser la désinformation sans la moindre économie pour la population.

▪ Oui à l'imposition individuelle: une avancée importante et attendue depuis longtemps pour l'égalité! Cette réforme est une solution moderne permettant de traiter toutes les personnes de manière égale sur le plan fiscal.

▪ Initiative sur l'argent liquide: Les Vert(e)s soutiennent le contre-projet direct et recommandent de refuser le texte de l'initiative qui a été mal rédigé et pensé.

■ LES VERT(E)S GRAND CHASSERAL

UDC JURA BERNOIS

Nos recommandations pour les votations fédérales du 8 mars

Oui à l'initiative populaire pour l'argent liquide

Cette initiative permettra d'assurer qu'il y ait toujours suffisamment d'argent liquide en circulation dans notre pays. Elle précise le maintien de numéraires sous forme de billets et de pièces sonnantes et trébuchantes. L'approvisionnement en argent liquide est un gage de résilience face aux crises et d'inclusion pour les personnes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas faire le saut vers le tout numérique. C'est enfin un élément favorisant l'indépendance de notre pays. Que de bonnes raisons de voter 2x oui sur cet objet, avec une préférence pour l'initiative, plus claire et précise que le contre-projet.

Oui à l'initiative SSR, car 200 francs ça suffit

Le projet prévoit de réduire la redevance radio - TV à 200 francs pour les ménages et de la supprimer pour les entreprises. Un allègement bienvenu pour les classes moyennes et pour les petites entreprises. Elle permettra surtout à la SSR de se recentrer sur son cœur de métier, soit son rôle primaire de service public et d'information à la population.

Contrairement à ce qui est prétendu par la gauche et les médias, la SSR ne sera aucunement mise en faillite, et la diversité des opinions et des sources journalistiques n'en sera que renforcée dans notre pays. ■ UDC JURA BERNOIS

RECETTE D'ICI

Tarte viande hachée et courge

4 personnes - 60 minutes

INGRÉDIENTS

300 g viande hachée (bœuf)
¾ cc sel
Un peu de poivre
1 cs huile ou beurre à rôtir
400 g courge (butternut)
1 oignon
1 abaisse de pâte à gâteau (32 cm)
2 œufs
1,5 dl crème entière
100 g gruyère salé
ou Tête de moine
¼ cc poivre de cayenne
ou paprika
½ cc sel

PRÉPARATION

Préchauffer le four à 220° C. Faire revenir la viande dans une poêle environ 3 min, saler, poivrer, laisser tiédir.

Peler la courge et l'oignon, passer la courge à la râpe à rösti, couper l'oignon en petits quartiers, tout incorporer à la viande hachée.

Dérouler l'abaisse et la déposer dans la plaque avec le papier de cuisson. Piquer le fond à la fourchette. Répartir la garniture.

Battre les œufs avec la crème, ajouter le fromage finement râpé, assaisonner. Verser la liaison sur la garniture.

Cuisson en bas du four pendant 35 minutes à 200° C.

Accompagner avec une salade.



SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE PLAGNE

Entre traditions, chantiers et succès sportifs

La société de tir de Plagne s'est réunie samedi 7 février. Comptes acceptés, comité reconduit, distinctions honorifiques et projets pour 2026 ont marqué une assemblée placée sous le signe de l'engagement et de la convivialité.

Lassemblée générale de la société de tir de Plagne s'est déroulée samedi dernier au bâtiment communal de Plagne. Les communes municipale de Sauge et bourgeoise de Plagne ont honoré de leur présence cette assemblée.

Lassemblée a accepté les comptes qui bouclent avec un léger déficit et réélu tout le comité en bloc pour une nouvelle période de 2 ans. Elle a ensuite procédé, par applaudissements, à la nomination de Roland et Ervin Voiblet au titre de présidents d'honneur et remercié Franco Villoz pour ses 40 ans de secrétaire de la société.

Les membres ont été informés de l'état des travaux au stand. L'annexe est en cours de construction, la neige a stoppé les travaux. Le toit du stand et du carnotzet sera refait durant ce printemps. Les tireurs seront sollicités pour aider aux différents travaux.

Le programme 2026 prévoit notamment une participation de la section au tir fédéral de Coire. Le premier entraînement au stand des Ecovots est agendé pour le mercredi 11 mars.

Le palmarès 2025 montre des résultats un brin en retrait par rapport aux attentes; le champion 2025 est Patrick Gobet devant Franco Villoz et Isabelle Gobet.

Les résultats des Jeunes tireurs sont réjouissants. Emmené par leur moniteur Quentin, le groupe de Plagne, formé par Tom Soutullo, Tristan Renfer et Deven Bösiger, a remporté le titre de champion de l'Association jurassienne bernoise sportive de tir.



L'équipe de Plagne, championne régionale de groupes AJBST 2025

Les tireurs de la section ont été remerciés et félicités par les organisateurs du Tir régional du Jura bernois 2025 pour leur travail efficace et leur légendaire bonne humeur durant cette manifestation qui a vu la participation de 2500 tireurs.

Lassemblée a ensuite applaudi l'arrivée de Marylou Grosjean Krumm dans le cercle des tireurs vétérans.

Le président Christophe Sartori a ensuite relayé l'appel de la Commune bourgeoise à participer à la matinée de nettoyage des pâtures du samedi

14 mars. Les intéressés s'annonceront chez Christophe.

Lassemblée s'est conclue par l'apéritif puis par un délicieux repas préparé par notre chef cuisinier Patrick secondé par Isabelle. Un tout grand merci à tous les deux. ■ LE COMITÉ

Cours de Jeunes tireurs 2026

La Société de tir en campagne de Plagne organise à nouveau un cours de Jeunes tireurs en 2026, afin de promouvoir et pérenniser son sport. Celui-ci est proposé à la jeunesse des années 2006 à 2014, de nationalité suisse et s'adresse aux jeunes filles et garçons du Bas-Vallon (Romont, Sauge, Orvin et Péry-La-Heutte) et des romands de la région bernoise (y compris Evilard et Macolin).

Le cours se déroulera les lundis d'avril à mi-octobre en fin de journée (avec une pause durant l'été) à notre stand de tir à 300 m à Plagne. Il comporte une dizaine de séances et quelques concours.

Vous serez encadrés par des moniteurs et monitrices expérimentés qui veilleront à votre formation. Nous vous prêterons le Fass 90, fusil d'assaut de l'Armée Suisse, très précis et sans recul avec lequel se fait le cours. Avec de l'entraînement, les bons résultats viennent très vite, procurant ainsi beaucoup de satisfaction.

Compétiteur(trice) dans l'âme ou juste là pour le plaisir et la bonne ambiance?

Rejoignez-nous au stand!

Les places sont limitées, alors ne tardez pas: premiers arrivés, premiers servis!

Pour toutes demandes d'informations et/ou pour s'inscrire, merci de contacter le responsable des Jeunes tireurs au 079 329 27 65 d'ici au 1^{er} mars. ■ QC

CLUB ATHLÉTIQUE COURTELARY

C'est reparti pour une nouvelle saison

Avec l'arrivée de la nouvelle année, le Club athlétique de Courtelary a repris le chemin des compétitions avec enthousiasme. Malgré des conditions parfois hivernales et des réveils aux aurores, nos jeunes athlètes ont répondu présents, affichant motivation, esprit d'équipe et plaisir de concourir. Cette nouvelle saison démarre sous de très bons auspices.

Championnats soleurois de cross

Enzo et Kevin Tavares Pinto débattaient leur saison d'athlétisme le 17 janvier à Welschenrohr lors des championnats soleurois de cross. Par un temps frais, le soleil était aussi au rendez-vous. Le terrain était partiellement gelé avec par endroit de la neige, quelques passages un peu glissants, mais tout à fait praticable pour cette course.

Chez les garçons U12 sur un parcours de 1000 m, Enzo termine au 9th rang. Son frère Kevin chez les U10 et sur la même distance, franchit la ligne d'arrivée en deuxième position.

Il fallait donc être bien réveillé pour attaquer le concours du saut. Suivait ensuite l'estafette sprint sur des haies, le biathlon (courir et lancer), puis un parcours d'obstacles par équipe pour terminer.

Notre équipe était composée de Eloane Costoya, Zoé Vasseur, Enzo Tavares Pinto et les frères Glenn et Lenny Amez-Droz. Tous les cinq ont fait un très beau parcours, ils étaient très soudés et s'encourageaient l'un l'autre dans les diverses disciplines. Le tout se déroulait dans une folle ambiance et beaucoup de fairplay régnait avec toutes les autres équipes participantes.

Nos jeunes n'ont absolument pas démerité et ils peuvent être fiers de leur treizième rang.

Bravo à cette joyeuse équipe! ■ AKS



Kevin et Enzo Tavares Pinto



Zoé Vasseur, Lenny et Glenn Amez-Droz, Enzo Tavares Pinto, Eloane Costoya

Les athlètes s'illustrent à Macolin

Trois membres du club ont brillamment lancé leur saison en salle. Entre records personnels et ticket pour les championnats suisses, la préparation hivernale porte déjà ses fruits.

À en croire les résultats, les efforts fournis lors de la préparation hivernale sont déjà en train de payer pour les athlètes du CA Courtelary! Lors du premier meeting organisé par Bienna Athletics fin janvier, Ylena Blanchard Mollier et Lila Kohli (U18) ont pris leurs marques dans la salle de la Fin du Monde à Macolin.

Déjà en jambes deux semaines plus tôt à Bâle, Ylena a confirmé sa progression sur 60 m: après un chrono de 8"30 le samedi, elle a abaissé son record

personnel à 8"25 le dimanche. Pour sa première année dans cette catégorie, elle échoue à seulement 5 centièmes des limites de qualification nationales.

Pour Lila, il s'agissait également d'une nouvelle catégorie, mais aussi et surtout d'un nouvel environnement. Pour ce baptême du feu en salle, elle a propulsé le poids de 3 kg à 7m97 dès son premier essai. Une expérience qui lui sera utile à coup sûr pour ses prochains rendez-vous encore nombreux en 2026.

Un qualifié pour les championnats suisses

La dynamique s'est poursuivie le week-end suivant, du 7 au 8 février, lors du meeting du LA Berne. À nouveau présente sur 60 m, Ylena égale son record personnel obtenu six jours plus tôt, soit 8"25. Une régularité plus que prometteuse pour cette nouvelle saison, malgré son ticket manquant pour les championnats suisses.

Merlin Delémont (U16) a, quant à lui, obtenu son billet pour la compétition

nationale! Pour son premier meeting en salle, le nouvel athlète de Courtelary a pris la 1^{re} place au lancer du poids (4 kg) dans sa catégorie. C'est lors de son quatrième et dernier essai qu'il obtient une marque à 12m05, soit 25 cm de plus que les minima requis. Une performance qui le place au 7th rang de sa catégorie cette année en Suisse. Pourra-t-il rivaliser avec les meilleurs nationaux de la discipline? Rendez-vous le 21 février à Macolin pour le découvrir. ■ BCA

Kids Cup Team

C'est dans la magnifique halle du Gymnase Intercantonal de la Broye à Payerne que notre équipe U14 Mixte a participé à l'éliminatoire locale de la Kids Cup Team.

En ce samedi 31 janvier, réveil matinal pour les jeunes et les accompagnants. Les dossards devaient être

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

Un week-end riche en émotions et en projets

Cela illustre bien l'engagement, la progression et l'avenir ambitieux du CPSI

Le week-end du 1^{er} février avait lieu le Trophée romand, une compétition regroupant les clubs de Suisse romande, à laquelle plusieurs patineuses de notre région ont pris part. Trois d'entre elles représentaient fièrement notre club.

Le samedi, en catégorie Avenir ARP, Jade Magri a présenté son programme et termine à la 7^e place sur 7, avec un total de 23,60 points. Le dimanche, en catégorie Benjamin ARP, Elisa Magri s'est élancée à son tour et a décroché une belle 4^e place sur 8, avec un total de 15,80 points.

En catégorie Advanced Novice U16, Mya Iannantuoni a ouvert la compétition le vendredi avec son programme court, avant de présenter son programme long le dimanche. Elle termine à la 32^e place sur 41 participantes, avec un total de 65,15 points, une performance solide dans une catégorie particulièrement relevée.

Cette année, le CPSI ne compte pas de championne romande, la concurrence étant très rude. Cela n'enlève toutefois rien à la qualité du travail accompli: ce n'est que partie remise et l'avenir s'annonce prometteur.

Cap sur le championnat suisse

Ce week-end a lieu le championnat suisse, une échéance majeure de la saison. Deux de nos patineuses, Caly et Mya Iannantuoni, sont qualifiées pour y participer.



De gauche à droite: Maélie, Sarah, Stella, Shana, Medea, Xena, Kadidja, Anaïs, Lauriane, Brook, Luna, Halima, Cynthia, Claudiu, Elisa; devant, nos monitrices et professeure: Eloïse, Florine et Nathalie

Pour accéder à cette compétition, il est nécessaire de figurer parmi les 18 meilleures patineuses de sa catégorie au niveau romand et 40 au niveau suisse. Elles étaient 28 au niveau romand au départ dans la catégorie Advanced Novice U16, ce qui souligne la difficulté de la qualification.

Caly s'est illustrée avec un *personal best* de 89,7 points, établi lors de la Eulach Cup. Mya, quant à elle, a réalisé un total de 77,61 points, établi à Zurich.

C'est donc ce week-end à Rapperswil que nos deux patineuses défendront les couleurs du club lors de ce championnat. Nous leur souhaitons plein succès, beaucoup de plaisir sur la glace et, pourquoi pas, le titre de championne suisse.

Bientôt le Trophée des étoiles

Par ailleurs, le samedi 21 février, ce sont dix patineuses et patineurs du groupe Étoiles qui prendront part au

Trophée des Étoiles à la Clientis Arena. Pour ces jeunes sportifs, il s'agira d'une toute première expérience en compétition. Désireux de présenter leur travail et de découvrir l'univers des concours, ils franchiront une étape importante de leur parcours.

Le club se réjouit de les encourager dans cette nouvelle aventure et espère que cette expérience leur donnera l'envie de poursuivre la compétition, quel que soit le résultat. ■FS

PRO SENECTUTE

Randonnées hivernales

Se balader en pleine nature et en totale liberté, c'est respirer du bonheur! En l'absence de neige, la sortie est remplacée par de la marche. Lieu et horaires définis en fonction des conditions météo. Se référer aux informations relayées. Débutants bienvenus!

Mardi 24 février, 13 h-17 h,
Canton de Neuchâtel

Se référer aux informations relayées sur nos groupes WhatsApp ou contacter Pro Senectute Arc Jurassien: 032 886 83 02. Responsable et inscription: Emilia Beyer, 079 311 20 23.

Jeudi 26 février, 14 h-16 h 30,
Jura bernois

Se référer aux informations relayées sur nos groupes WhatsApp ou contacter Pro Senectute Arc Jurassien: 032 886 83 86. Responsable et inscription (jusqu'au 25 février): Isabelle Hauser, 077 432 40 75.

PRO SENECTUTE

Jura: 032 886 83 20

Jura bernois: 032 886 83 86

Neuchâtel: 032 886 83 02

Email: prosenectute.activites@ne.ch

Inscription en ligne:

<https://aj.prosenectute.ch/activites>



VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D 3rd P. Pery - Tramelan0-3
H 4th Tramelan - Porrentruy3-0

FSG SAINT-IMIER

À vos agendas

En ce début d'année, les différents comités se sont mis au travail afin de vous préparer les deux prochaines manifestations.

Un carnaval quelque peu modifié

Le 28 mars, nous attendons tous les enfants (petits et grands) pour le carnaval. Quelques modifications pour cette année.

Tout se déroulera à la salle de spectacles, repas de midi, concert de Musen'si, concert de cliques, départ du cortège, bataille de confettis et disco sirop.

Au vu des prestataires toujours plus onéreux et du manque d'affluence l'année dernière, le comité a décidé de prolonger la disco-sirop, grillade et crêpes jusqu'à 20 h, mais de ne pas organiser de soirée Années 80 pour les adultes.

Réservez déjà la date, le programme détaillé sera publié début mars.

La Nuit du volley

Le 25 avril, les sportifs seront attendus à la halle de gymnastique pour la Nuit du volley.

Catégories loisir ou Pro, équipes de 3 joueurs. Tous les infos, horaires,



équipes, délais d'inscription sont en ligne sur notre site www.fsg2610.clubdesk.com ou renseignements nuitduvolley2610@gmail.com.

Nous profitons de cet article pour faire un appel, nous sommes à la recherche de personnes dévouées pour rejoindre nos différents comités carnaval, nuit du volley et balade gourmande. Vous pouvez sans autre contacter le 079 569 38 03 pour avoir des informations.

Pour les bambins dès 2 ans et demi

Notre groupement Parents-Enfants a repris ses leçons fin janvier tous les mercredis de 10 h 05 à 10 h 50. Isabelle attend les mamans, papas, grands-mamans, grands-papas avec leur bambin dès 2,5 ans jusqu'à leur entrée à l'école. Les leçons sont variées et c'est un réel plaisir de partager ces moments avec ces petits.

Toutes les infos sont à retrouver sur notre site www.fsg2610.clubdesk.com.

Nos serons ravis de vous accueillir dans nos groupements, nos comités ou lors de nos manifestations. ■NB



HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Les Jeux olympiques à la buvette des Bats

Les matchs de hockey sur glace seront retransmis au Bats-Club.

Vendredi 13 février, 12 h 10 Finlande - Suède (H) repas fondue, 21 h 10 Suisse - Canada (H) repas raclette. Dimanche 15 février, 12 h 10 Suisse - Tchéquie, repas grillade. Jeudi 19 février, 19 h 10, finale (filles), repas fondue. Vendredi 20 février, 16 h 40 et 21 h 10, demi-finale (hommes), soirée tartare, sur réservation sur info@sainti-bats.com.

Repas fondue le dimanche 22 février, 14 h 10, jour de la finale hommes, d'autres repas sont également proposés. Ne manquez pas de venir partager un bon moment. Un nouvel écran a été installé pour que vous ne louiez rien des JO tous sports confondus lorsque la buvette est ouverte.

Le rouleau compresseur U14

Ouverture du score après 41 secondes de jeu, 5-0 après le premier vingt, 11-0 au terme des débats qui sont allés à sens unique. Les jeunes Bats ont régné en maîtres dans la rencontre qui opposait Saint-Imier aux Prévôtois de Moutier. On peut sans autre parler d'un match à deux vitesses, les visiteurs n'ayant jamais pu passer la seconde. Pas certain que le véritable apprentissage du hockey sur glace soit optimal dans ces conditions.

Un déplacement qui valait la peine

Se rendre au bout du Lac de Joux peut être une virée dominicale dépayante pour tout un chacun. Les U21 du HC Saint-Imier ne l'ont pas pris ainsi, cette rencontre face au HC Vallée-de-Joux avait un enjeu de classement pour les deux équipes. En cas de succès, les Vaudois passaient devant les Imériens. Mais ces derniers tenaient à



En attendant la fondue, c'est une soupe aux pois que le HC Saint-Imier a magnifiquement tournée samedi dernier, un bon coup au bon goût

leur quatrième place, ils ont fait le job pour la préserver.

Les Imériennes pas si loin des Neuchâtelaises

Les filles du HC Saint-Imier n'ont décroché que dans l'ultime période. La marque affichait deux partout après quarante minutes de jeux. Les Bats Girls ont gommé un passif de deux filets lors du tiers médian, mais sans pouvoir prendre l'avantage. Les Neuchâtelaises ont revêtu leurs bleus de travail au troisième tiers pour définitivement passer l'épaule. En soi, le résultat n'est pas si mauvais, tenant compte du fait que 28 points séparent les filles de la ville à celles de l'Erguel au classement. Les Imériennes luttent contre la relégation, elles devront rapidement comptabiliser, et ce pas plus tard que dimanche prochain face à Post Bern 96 à 18 h 15 à la Clientis Arena. Nul besoin de préciser qu'elles

auront besoin de supporters. On passe le message quand même.

Nouvelle vague de fondues des Bats

Vous l'avez appréciée en décembre, vous allez vous régaler à l'approche du printemps. Il ne vous reste que quelques jours pour passer vos commandes de fondue auprès de nos joueurs, de nos membres, à la buvette, soit jusqu'au jeudi 19 février, livraison prévue le 28 février. ■GD

Filles Neuchâtel Academy - Saint-Imier4-2
U21 Vallée-de-Joux - Saint-Imier2-5
U14 Saint-Imier - Moutier11-0

SAMEDI 14 FÉVRIER

U16 12h15: Saint-Imier - Université Neuchâtel

DIMANCHE 15 FÉVRIER

Filles 18h15: Saint-Imier - Post Bern 96

U18 15h30: Saint-Imier - Tramelan

HOCKEY CLUB CORTÉBERT

Cortébert fait tomber le leader et file en demi-finale

Sur la glace de la Clientis Arena de Saint-Imier, le HC Cortébert affrontait le leader du groupe, le HC Plateau de Diesse.

Portées par un public venu en nombre et par le fan's club de Cortébert, les Tornades ont livré une prestation collective remarquable

Dès le début de la rencontre, les Tornades montrèrent qu'elles n'étaient pas venues faire de la figuration. Le premier tiers fut maîtrisé et remporté 1-3, posant les bases d'un match solide et engagé. Le deuxième tiers fut très soutenu, avec beaucoup d'intensité et d'actions de part et d'autre. Une nouvelle fois, les Cortés prirent le dessus et s'imposèrent 2-3, conservant ainsi leur avance au tableau d'affichage.

Le dernier tiers confirma la domination de Cortébert. Sérieux et appliqués, les Tornades gagnèrent également cette période 1-3, scellant une victoire éclatante 4-9.

Grâce à ce succès face au premier du groupe, le HC Cortébert décroche sa qualification pour les demi-finales.



Merci à nos supporters Doupi, W. Kühni, Stéphane R., Monique K., Patrice L. et Mme Kühni

À noter

Sur les 9 buts inscrits par les Cortés, 8 joueurs différents ont trouvé le chemin des filets: une magnifique preuve de solidarité et de force collective.

Et la suite...

Le HC Cortébert aborde cette demi-finale avec de grandes ambitions, mais aussi avec une vision claire pour l'avenir : faire durer le club.

L'objectif est déjà dans toutes les têtes : atteindre les 100 ans en 2034. Pour cela, le club peut compter sur le soutien indispensable de ses sponsors, de ses partenaires et de ses fidèles soutiens qui sont ici remerciés.

La saison prochaine, le HC Cortébert continuera son évolution en 4^e ligue, avec un contingent bien ancré et animé par la même passion.

Le HC Cortébert est, et restera, debout, porté par ce bonheur unique : le plaisir du hockey. ■LP

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

Le club a tenu ses assises

Vendredi 6 février, au Bocciodrome du Vallon, s'est déroulée l'Assemblée générale de la société du Boccia Club Corgémont, sous la présidence de Serge Desilvestri.

Le comité du Boccia Club Corgémont 2026, est composé par Serge Desilvestri président, Domenico Di Iulio vice-président, Danilo Gugel secrétaire, Françoise Vuille caissière, Valter Trevisan responsable sportif, Luciano Eleuterio responsable du bâtiment, et Corine Ungaro membre adjointe. Un changement est à signaler en ce qui concerne la gestion de la cantine: Alexandra Vedelago a pris la fonction de gérante pour remplacer Rosmarie Kaufmann et son mari Roland qui ont démissionné après 8 années de bons et loyaux services.

nous tenons ici à les remercier pour leur travail et leur disponibilité durant les années passées ensemble.

Le président a présenté les bilans positifs des finances et des activités sportives, ainsi que les manifestations extrasportives de l'année 2025. Dans son discours, il a mentionné que les finances sont en bonne santé grâce aux activités de la société, il a remercié toutes les personnes qui ont contribué à ces bons résultats. Un nouvel éclairage du bâtiment a permis de réaliser des économies, et la nouvelle chaudière de chauffage est satisfaisante et fonctionnelle. Cependant, le président s'est adressé aux personnes présentes qu'il serait judicieux de trouver de nouveaux membres afin de faire en sorte que la société puisse continuer d'exister.



Les personnes présentes à l'Assemblée générale du Boccia Club Corgémont



Mérites sportifs 2025 de l'Association Sport Grand Chasseral, responsable sportif: Valter Trevisan, vice-championne de Suisse 2024 en individuel: Corine Ungaro

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Le Birse FC accroché



Dans le brouillard de Bienne, Danilo Biferi a allumé les feux d'un festival de buts

Pour son deuxième galop d'entraînement, le FC Erguël se déplaçait toujours à la Tissot Arena sur un terrain synthétique annexe pour y affronter Birse FC. Un match plus équilibré que lors de sa dernière sortie face aux M-16 du team BEJUNE (5-1). Même très équilibré, puisque les deux formations s'en sont retournées dos à dos sur le score de quatre partout. Chacun des deux antagonistes a offert une bonne présentation à ce stade de la préparation. Les Imériens de Roberto Genesi ont fait la course en tête jusqu'à la 83^e minute,

là où les joueurs de Steve Langel sont parvenus à égaliser. Un festival de huit buts sur une rencontre, fût-elle de préparation, est certes appréciable. Cela met aussi en lumière le travail qu'il reste à réaliser pour être au top, notamment en concentration défensive. ■GD

2^e I. Birse – Erguël I..... 4-4

SAMEDI 21 FÉVRIER

2^e I. 16h45: Azzuri Bienne – Erguël I

3^e I. 17h: Le Locle II – Erguël II

Réclame

secours d'hiver
Suisse

La précarité en Suisse est souvent invisible.

IBAN CH68 0900 0000 8000 8951
Secours suisse d'hiver
Clausiusstrasse 45, 8006 Zürich

Votre don en bonnes mains.

Code QR pour E-finance et Twint

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Pery-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch.

Délai de remise des publications: mardi 12 h. **Tarifs:** 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

Corgémont



Avis de construction

eBau 2024-16153

Requérant: Yves Bichsel Buildings SA, Quart-Dessous 4, 2606 Corgémont.

Propriétaire: idem requérant.

Auteur du projet: idem requérant.

Emplacement: parcelle N° 68 et 623, au lieu-dit: Quart-Dessous 2, Corgémont.

Projet: rénovation d'une maison existante/nouveau périphérique, toiture, et aménagements intérieurs pour 2 appartements.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre.

Zone/objet protégé: périphérie de conservation des sites.

Dérogation: -

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 9 mars 2026, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 6 février 2026

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

eBau 2025-12105

Requérants: Rosmarie et Gérard Clerc, Quart-Dessus 8, 2606 Corgémont.

Propriétaire: idem requérant.

Auteure du projet: Faivre Énergie SA, Sarah Piquerez, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Emplacement: parcelle N° 49, au lieu-dit: Quart-Dessus 8, commune de Corgémont.

Projet: remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H 2.

Zone/objet protégé: -

Dérogation: 80 LR (distance à la route).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 9 mars 2026 compris, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 6 février 2026

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

eBau 2025-17492

Requérants: Sarah Marie et Benoît Breton, Les Chézeaux 1, 2607 Cortébert.

Propriétaires: idem requérants.

Auteur du projet: Pattern architecture Sàrl, Jimmy Tran, Grand'Rue 15, 2606 Corgémont.

Emplacement: parcelle N° 729, au lieu-dit: Les Oeuches 4, Corgémont.

Projet: amélioration énergétique de l'enveloppe et de la toiture et rénovations des espaces intérieurs d'une maison familiale. Changement des couleurs des volets en bleu et la façade sera en bardage bois horizontal. Élévation de la toiture. Aménagement d'une place au nord de la parcelle.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone d'habitation, 2 étages.

Zone/objet protégé: -

Dérogation: art. 80 LR (distance à la route).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 9 mars compris, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 6 février 2026

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 152/2024

eBau 2024-18518

Requérante: Sunrise GmbH, Thurgauerstrasse 101b, 8152 Glattpark (Opfikon).

Auteur du projet: Axians Schweiz AG, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.

Emplacement: parcelle N° 298, au lieu-dit: Les Carolines, commune de Corgémont.

Projet: demande après coup pour le remplacement d'antennes adaptatives avec facteur de correction pour les technologies 3G, 4G et 5G pour le compte de Sunrise GmbH.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 xLAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 février 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 143/2025

eBau 2025-8931

Requérante: Commune municipale de Corgémont, Grand'Rue 15, 2606 Corgémont.

Emplacement: parcelle N° 869, au lieu-dit: Chemin de la Combe 3, commune de Corgémont.

Projet: demande après coup concernant l'aménagement des combles en une pièce habitable et la construction d'une palissade en bois autour de la surface verte.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZBP2 Les Collèges.

Dérogations: art. 80 LR et 64 al. 1 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 février 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 185/2024

eBau 2024-10636

Requérante: Résidence Les Bouleaux SA, sur le Crêt 12, 2606 Corgémont.

Emplacement: parcelle N° 139, au lieu-dit: sur le Crêt 12, commune de Corgémont.

Projet: demande après coup concernant la pose d'un cabanon non chauffé en façade sud du bâtiment (avec liaison intérieure) sur la terrasse existante pour pizzaiolo (take-away), destiné aux résidents, aux employés de la résidence et à la population.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZBP 5 sur le Crêt.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 8 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 6 février 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Cormoret

Approbation du procès-verbal de l'assemblée municipale du 8 décembre 2025

Conformément à l'article 65, alinéa 1, du règlement d'organisation, le présent procès-verbal a été déposé publiquement du 9 au 29 janvier 2026, selon publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Il n'a fait l'objet d'aucune remarque.

En application de l'article 65, alinéa 3, du règlement d'organisation, le procès-verbal est ainsi accepté par le Conseil municipal en sa séance du 3 février 2026.

Cormoret, le 6 février 2026

Le Conseil municipal



Courtelary



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 223/2022

eBau 2022-15250

Requérante: Si2R Sàrl, Bayerel 8, 2063 Engollon.

Emplacement: parcelle N° 1362, au lieu-dit: Grand'Rue 80, commune de Courtelary.

Projet: rénovation d'un immeuble pour la création de 11 appartements, comprenant des démolitions, diverses interventions en toiture (velux, lucarnes, panneaux photovoltaïques), construction de balcons en façades sud et est, création d'un nouvel accès avec aménagement de 6 places de stationnement extérieures et assainissement du hangar agricole.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: agricole et HA.

Zone de protection: périmètre de protection de l'aspect local Village ancien.

Recensement arch.: monument historique digne de conservation.

Dérogations: art. 24 LAT, 40 RCC et 80 LR.

Demande: libération de l'obligation d'aménager des surfaces de jeux (art. 46a OC).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 15 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 13 février 2026

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame

En parler aide.

Nous sommes toujours là pour vous.
Un entretien anonyme et confidentiel.
Par téléphone, tchat ou mail.

Merci pour votre don
IBAN CH37 0900 0000 3001 4143 9



143.ch

Corgémont, le 6 février 2026

Le Secrétariat municipal



Pery-La Heutte

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction 182/2025

eBau 2025-16

Péry-La Heutte (suite)**Avis de construction 2025/39**
eBau 2025-16414

Requérants: Telmo André Fernandes Primo et Cristina Fernandes Primo, chemin des Graviers 18, 2604 La Heutte.

Auteurs du projet: Telmo André Fernandes Primo et Cristina Fernandes Primo, chemin des Graviers 18, 2604 La Heutte.

Emplacement: parcelle N° 378, chemin des Graviers 18, La Heutte.

Projet de construction: changement d'affectation, installation technique, transformation, isolation périphérique avec installation de stores à lamelles intégrés et remplacement des fenêtres, remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure air/eau côté nord, agrandissement de deux fenêtres face sud, installation du chauffage au sol de tout l'étage supérieur, création d'une salle de rangement dans les combles, aménagement d'un salon et d'une cuisine au sous-sol, installation d'une nouvelle porte d'entrée et d'une porte de garage couleur gris anthracite, démolition d'un mur porteur dans la cuisine et dans une chambre, prolongation du balcon côté sud.

Dimensions et construction: selon plans déposés.

Zone d'affectation: zone H2.

Dérogation: –

Zone/périmètre protégé: –

Plan de quartier: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 13 février 2026 au 16 mars 2026 inclusivement.

Dépôt de la demande, avec plans et autres pièces du dossier, jusqu'au 16 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte.

Les oppositions ou réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai au secrétariat municipal.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. H DPC).

Péry, le 13 février 2026

La Municipalité

Avis de construction 2025/37

eBau 2025-14638

Requérant: Alain Christinaz, Grand'Rue 42, 2603 Péry.

Auteur du projet: Effin'Art Sàrl, Jonathan Miserez, route de Soleure 136, 2504 Biel.

Emplacement: parcelle N° 601, Grand'Rue 1, 2603 Péry-La Heutte.

Projet de construction: installation technique, remplacement d'une chaudière à mazout par une PAC air/eau.

Dimensions et construction: selon plans déposés.

Zone d'affectation: zone mixte, 2 étages.

Dérogation: art. 80 LR.

Zone/périmètre protégé: –

Plan de quartier: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 13 février 2026 au 16 mars 2026 inclusivement.

Dépôt de la demande, avec plans et autres pièces du dossier, jusqu'au 16 mars 2026 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai en double exemplaire au secrétariat municipal.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai au secrétariat municipal.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. H DPC).

Péry, le 13 février 2026

La Municipalité

Saint-Imier**Arrêté fixant les tarifs de reprise de l'énergie des producteurs indépendants et des coûts liés aux infrastructures de saisie des données**

En séance du 3 février 2026, le Conseil municipal a adopté l'arrêté cité en titre, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2026.

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil municipal dans les 30 jours à dater de la publication. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en 2 exemplaires.

L'arrêté peut être consulté ou obtenu à la Chancellerie municipale, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Saint-Imier, le 13 février 2026

Le Conseil municipal

Ordonnance relative au raccordement des installations de production d'énergie et à la reprise de l'énergie produite (OIPE)

En séance du 3 février 2026, le Conseil municipal a adopté l'ordonnance citée en titre, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2026.

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil municipal dans les 30 jours à dater de la publication. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary, par écrit et en 2 exemplaires.

L'ordonnance peut être consultée ou obtenue à la Chancellerie municipale, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Saint-Imier, le 13 février 2026

Le Conseil municipal

Avis de construction 26-07

eBau 2026-1685, dossier eBau 270638

Adresse du projet: BF 1768, Les Savagnières 52, 2610 Les Pontins.

Description du projet: changement d'agent énergétique (mazout → PAC extérieure).

Maître d'ouvrage: Cornelio Fontana, rue Champ de la Pelle 19, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Faivre Énergie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont et Rossini-Godel Sàrl.

Zone d'affectation et de construction: PQ Les Savagnières.

Dérogation: –

Périmètre protégé: ensemble structuré, Les Savagnières.

Objet protégé: –

Dépôt public: du 13 février 2026 au 16 mars 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 13 février 2026

*Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier*

Avis de construction 26-03

eBau 2026-151, dossier eBau 268572

Adresse du projet: BF 1173, rue du Soleil 35, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: changement d'agent énergétique (mazout → PAC extérieure).

Maître d'ouvrage: Michel Bourquin, rue du Soleil 35, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: STG Swiss, Technik Group Sàrl, route de Champ Colin 2c, 1260 Nyon.

Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 13 février 2026 au 16 mars 2026 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 13 février 2026

*Le chef du service urbanisme et mobilité:
Nicolas Vuilleumier*

Sonceboz-Sombeval**Approbation du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire**

Conformément à la teneur de l'article 58, alinéa 1 du règlement d'organisation de la commune de Sonceboz-Sombeval, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 1^{er} décembre 2025 a été déposé publiquement du 20 décembre 2025 au 19 janvier 2026, selon la publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* N° 47 du 19 décembre 2025.

Durant cette période, trois courriers ont été adressés au Conseil municipal concernant diverses fautes d'orthographe.

En application de l'article 58, alinéa 3, du règlement d'organisation, les erreurs relevées dans le procès-verbal ont été corrigées. Celui-ci a ensuite été approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du 2 février 2026.

Sonceboz-Sombeval, le 6 février 2026

Le Secrétariat municipal

Sonvilier**Avis de construction**

eBau 2025-15825

Requérant: Valery Uldry, chemin du Righi 2, 2615 Sonvilier.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Auteur du projet: idem requérant.

Description du projet: réfection de la toiture (isolation et pose de velux), remplacement d'une fenêtre par une porte, remplacement du générateur de chaleur-chauffage à bois.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 48, chemin du Righi 2, 2615 Sonvilier.

Zone d'affectation: H2

Dérogation: art. 414 alinéa 3 RCC (fenêtre de toiture).

Zone/périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 13 février au 16 mars 2026 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, rue Principale 24, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges sont reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 13 février 2026

La Municipalité

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 13 février 2026

La Municipalité

Avis de construction

eBau: 2025-16519

Requérant: John Roy, rue des Planches 28, 2613 Villeret.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand Rue 79, 2720 Tramelan.